

## *L'épreuve hors circulation (HC)*

Les convocations plateau et circulation sont communes, l'inspecteur effectue une recherche des candidats dans la base aurige. Tout candidat identifié dans le poste nomade est éligible aux épreuves.

La vérification des conditions administratives (délai, âge, réussite ou dispense ETG ...) a été automatiquement et préalablement effectuée par un moteur de règles.

### I. La chronologie :

#### Les véhicules isolés

<b>C, C1</b>	<b>D, D1</b>
Accueil candidats Tirage au sort piste Interrogation écrite Bilan IE Socle minimum 1 Thème tiré au sort (parmi 6) <b>IO (sauf C1)</b> Socle minimum 2 Bilan partiel Test de maniabilité Bilan final	Accueil candidats Tirage au sort piste Interrogation écrite Bilan IE Socle minimum 1 Thème tiré au sort (parmi 6) IO Socle minimum 2 Bilan partiel Test de maniabilité Bilan final

#### Les ensembles de véhicules

<b>CE, C1E</b>	<b>DE, D1E</b>
Accueil candidats Tirage au sort piste Interrogation écrite Bilan IE Socle minimum 1 Attelage Socle minimum 2 Thème tiré au sort (parmi 6) <b>IO (sauf C1E)</b> Socle minimum 3 Bilan partiel Test de maniabilité Dételage Bilan final	Accueil candidats Tirage au sort piste Interrogation écrite Bilan IE Socle minimum 1 Attelage Socle minimum 2 Thème tiré au sort (parmi 6) IO Socle minimum 3 Bilan partiel Test de maniabilité Dételage Bilan final

## **Le BE**

Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Socle minimum 1  
Attelage  
Socle minimum 2  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Dételage  
Bilan final

### **II. l'accueil du candidat**

L'expert vérifie l'identité du candidat à l'aide de la liste des titres permettant aux candidats aux examens du permis de conduire de justifier de leur identité, fixée par l'arrêté du 19 janvier 2012.

### **III. Tirage au sort de la piste**

L'exercice de maniabilité est tiré au sort par un des premiers candidats de chaque demi-journée sur présentation par l'expert d'un jeu de fiches. Toutefois, l'expert peut faire procéder à un nouveau tirage au sort en cours de séance. Le maximum de tirage au sort par jour est fixé à 4.

Pour les exercices, il existe 4 pistes par catégorie / longueur sauf DE, 2 pistes.

En cas de présentation de plusieurs catégories / longueurs différentes par demi-journée, nécessitant l'installation de plusieurs exercices, le numéro de l'exercice tiré au sort est repris pour l'ensemble des pistes.

Cas particulier du DE (uniquement deux pistes) : le candidat tirant un numéro impair, c'est l'exercice n°1 qui sera mis en place.

Dans le cas où il tire un numéro pair, c'est l'exercice n°2 qui sera installé.

L'accompagnateur positionne le véhicule.

### **IV. l'interrogation écrite –IE-**

La catégorie BE n'est pas concernée.

Elle peut être éliminatoire et son résultat est immédiatement annoncé au candidat après correction. En cas de note éliminatoire, l'épreuve est interrompue et le candidat ajourné.

Le candidat dispose de 6 minutes maxima pour répondre aux 10 questions posées. Il peut demander la correction de ses réponses avant la fin du temps imparti.

L'IE s'effectue soit dans un local lorsqu'il existe, soit à bord du véhicule ou à l'extérieur.

Lorsqu'elle se déroule à bord du véhicule, l'IE ne peut débuter avant la mise en place de celui-ci par l'accompagnateur.

Elle est individuelle, mais peut être organisée collectivement selon le matériel à disposition.

Le barème est le suivant :

- 9 ou 10 réponses conformes : notation 3 ;
- 7 ou 8 réponses conformes : notation 2 ;
- 6 réponses conformes : notation 1 ;
- 5 réponses conformes : notation 0 ;
- Moins de 5 réponses conformes : éliminatoire.

## **V. Les vérifications courantes de sécurité**

### **Opérations et contrôles :**

Le candidat annonce et effectue, lorsque les modalités spécifiques le prévoient, les opérations et contrôles selon la catégorie et l'équipement du véhicule.

Chacune des phases est détaillée à la présente annexe selon les catégories concernées.

### **Anomalies :**

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie, c'est-à-dire d'éléments défectueux, cassés, manquant...

Une anomalie, comme son absence, non signalée sera sanctionnée. Les points de contrôle doivent être annoncés.

### **Annonces :**

Les vérifications ou annonces ne peuvent être évaluées par l'expert comme effectuées correctement que si le candidat a énoncé clairement la ou les vérification(s) et annonce(s) prévues par les modalités. A défaut, elles sont considérées « non réalisées ».

La qualité d'expression du candidat n'est pas évaluée.

### **Thème tiré au sort : le hors sujet.**

Dans la pratique, le hors sujet ne s'applique qu'au thème tiré au sort.

Un hors sujet est constitué dès lors que le candidat fait une vérification ou une annonce qui ne présente pas de relation directe avec le thème.

Dès l'amorce d'un hors sujet, l'expert invite le candidat à corriger son erreur.

Un deuxième hors sujet sera pénalisé par la note 0.

La citation d'un point de contrôle non prévu mais en relation directe avec le sujet ne doit pas entraîner une sanction du candidat. Toutefois pour ne pas allonger la durée de l'épreuve, l'expert peut inviter le candidat à limiter son contrôle aux seuls points exigés.

### **Intervention de sécurité :**

D'une manière générale, toute intervention de sécurité, afin d'éviter un endommagement du matériel, est **éliminatoire**. En tel cas, l'expert coche la case prévue, l'intervention est justifiée dans la partie « observations » de la fiche de recueil, l'épreuve est interrompue et le candidat ajourné.

## **Gestion du temps :**

Dans certains cas, la réalisation des vérifications courantes de sécurité et notamment de la phase d'attelage pour les ensembles de véhicules ou pour les véhicules articulés peut être anormalement longue. Il appartient à l'expert de déterminer si cet excès est principalement dû à une insuffisance manifeste de formation ou de préparation, caractérisée soit par des erreurs, oublis, hésitations durables et répétées, soit par la nécessité de demander l'assistance de l'accompagnateur pour suppléer le candidat. En tels cas, l'expert interrompt l'épreuve. L'intervention est inscrite dans la partie « observations » de la fiche de recueil et le candidat est ajourné.

## **Phases :**

Les phases sont obligatoirement réalisées dans l'ordre. A défaut la notation 0 est appliquée aux phases concernées.

Une exception : pour les ensembles de véhicules, et compte tenu du placement « côte à côte » du véhicule tracteur et de la remorque, les vérifications de la phase compatibilité pourront être réalisées jusqu'à la phase attelage, étant entendu que celle-ci n'a pas été débutée.

A l'intérieur de chaque phase, le candidat n'est pas tenu de respecter un ordre particulier à l'exception des opérations suivantes :

- installation au poste de conduite, il règle son siège avant les rétroviseurs ;
- vérification des systèmes de freinage pneumatique : le candidat procède aux opérations suivantes : mise en pression, essai pratique du frein de parc, essai pratique du frein de service et vérification de la pression à l'issue de chaque essai pratique ;
- dételage : toutes les opérations sont réalisées dans l'ordre indiqué sauf, l'immobilisation, la stabilisation, le branchement des flexibles et la mise en position route de la suspension pneumatique.
- attelage : toutes les opérations sont réalisées dans l'ordre indiqué sauf, le branchement des flexibles, la remise en place des béquille et la suppression des dispositifs d'immobilisation.

Dans le cas contraire, les opérations non effectuées dans l'ordre seront considérées comme non réalisées et évaluées comme telles.

## **VI. L'interrogation orale (IO).**

Les catégories C1 et C1E ne sont pas concernées.

Elle repose sur un seul thème relatif à la sécurité.

L'IO est composée de 12 fiches, le numéro de fiche étant tiré au sort.

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en présence d'un accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures - accident du travail ;
- Chargement - surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Eco-conduite et conduite citoyenne ;
- Angles morts - porte-à-faux ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

La qualité d'expression du candidat n'est pas évaluée.

## **VII. Bilan partiel - Le test de maniabilité**

Préalablement au test de maniabilité, un bilan partiel des opérations déjà effectuées est communiqué au candidat.

Quel que soit le résultat de ce bilan, chaque candidat a la faculté de poursuivre ou d'abandonner l'épreuve en cours.

### **Conséquences :**

1 – Si, au moment du bilan partiel, le candidat n'a pas atteint un nombre de points suffisant pour pouvoir réussir son épreuve hors circulation ou s'il possède une erreur éliminatoire, il ne pourra bénéficier que **d'un seul essai** au test de maniabilité s'il décide de poursuivre.

2 - En cas d'abandon, l'accompagnateur replace le véhicule, ou ensemble de véhicule, dans sa position initiale si nécessaire (autre candidat).

Sans préjudice des réserves émises ci-dessus, le nombre de points acquis au moment du bilan partiel doit être strictement supérieur à :

Catégorie	Nombre de points
C1	10, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 11 points
C	12, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 13 points
C1E	12, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 13 points
CE	14, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 15 points
D1	12, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 13 points
D1E	14, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 15 points
D	12, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 13 points
DE	14, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 15 points
BE	10, c'est à dire que le candidat doit avoir atteint la barre des 11 points

Ce bilan est clairement communiqué au candidat.

### **Exercice de maniabilité :**

Le tirage au sort de l'exercice a été réalisé au début de la matinée et de l'après-midi par le premier candidat.

Le point B indique la position du véhicule au départ de l'exercice. Le point A indique la position du véhicule en fin d'exercice.

L'expert placé dans le véhicule, aux doubles-commandes :

- indique au candidat le parcours à effectuer, à l'aide de la fiche ;
- accompagne le candidat qui réalise une marche avant du point A vers le point B (non évaluée) ;
- demande si nécessaire au candidat de rectifier la position au point B, à savoir l'axe de l'essieu avant sur la zone blanche matérialisée ;
- donne au candidat les explications de l'exercice.

#### Explications à donner au candidat :

Les explications de l'exercice peuvent indifféremment être données au point A ou B.

Pour réaliser l'exercice de maniabilité, l'expert précise au candidat qu'il :

- ne doit pas dépasser 5 minutes ;
- ne doit pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle tant en marche avant qu'en marche arrière ;
- ne doit pas sortir de l'aire de manœuvre, c'est-à-dire franchir la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneumatique du véhicule tracteur ou de la remorque. Dans le cas de roues jumelées, c'est la bande de roulement de la roue extérieure qui est à prendre en compte ;
- ne doit pas franchir la zone matérialisant l'arrêt de précision, la place de stationnement ou la mise à quai ;
- doit immobiliser son véhicule ou ensemble au point A ;

Si l'un de ces objectifs n'est pas réalisé, l'exercice est interrompu. Le résultat est défavorable et le motif indiqué au candidat.

#### Utilisation du chronomètre :

L'expert descend du véhicule au point B après avoir indiqué au candidat qu'il peut débiter l'exercice de sa propre initiative.

Le chronomètre sera déclenché dès l'entrée en mouvement du véhicule. L'arrêt se fera sur indication du candidat. Ces explications sont données au candidat.

#### Lors de la maniabilité

Les déplacements du véhicule sont réalisés à allures réduites, portières fermées.

Le déroulement de l'exercice est à l'initiative du candidat qui peut, à sa convenance, s'arrêter, descendre du véhicule (après immobilisation), regarder en vision directe et rectifier la trajectoire par une ou plusieurs marches avant.

Cependant, toute marche avant doit s'inscrire dans le tracé prévu par la fiche et s'effectuer en direction du ou des obstacles précédents.

Toutefois, pour effectuer l'arrêt de précision ou la mise à quai, le candidat est autorisé à avancer et à placer son véhicule dans la position la plus favorable, sous réserve que l'aplomb avant du véhicule ait franchi correctement le ou les derniers obstacles du slalom.

Les piquets ne doivent pas être déplacés, renversés ou inclinés, tant en marche avant qu'en marche arrière, ce critère n'étant pas pris en compte si les actions précédemment décrites interviennent, véhicule ou ensemble de véhicules à l'arrêt, à l'occasion de l'ouverture d'une portière.

### En fin d'exercice.

Le véhicule ou ensemble de véhicules doit être placé :

- pour l'arrêt de précision : axe de l'essieu arrière du véhicule ou de la remorque sur la zone blanche matérialisée ;
- pour le stationnement en créneau : intégralité du véhicule, hors rétroviseurs, dans la zone dédiée (aplomb des 2 piquets coté intérieur de la piste, ligne de rive coté extérieur de la piste, les pneumatiques ne devant pas être en contact avec celle-ci) ;
- pour la mise à quai : aplomb arrière du véhicule ou de la remorque dans la zone comprise entre les 6 derniers piquets représentant la zone de mise à quai.

Les tampons arrière équipant certains véhicules ou remorques font partie intégrante du véhicule ou de la remorque.

Pour l'aplomb arrière, c'est la largeur totale du véhicule ou de la remorque qu'il faut prendre en considération. Par exemple, pour la mise à quai, les deux angles arrière doivent être dans la zone déterminée.

Le résultat est annoncé clairement au candidat.

### Incidents

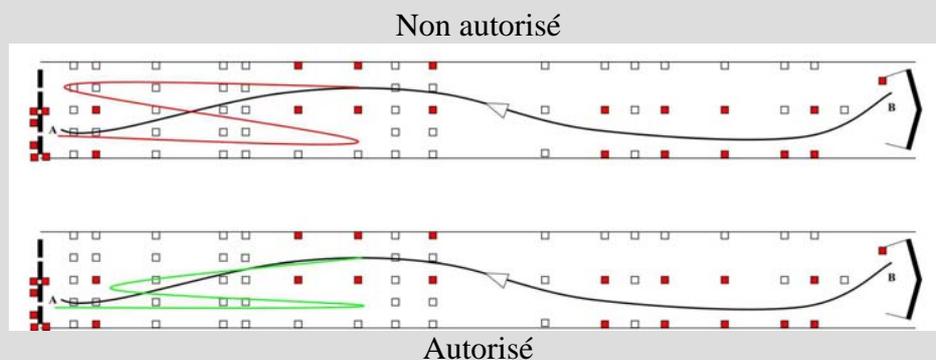
En présence de tout incident, l'expert arrête le chronomètre et interrompt la manœuvre, il remédie ou fait remédier à la cause de l'incident.

S'il s'agit d'une erreur de parcours due à une mauvaise interprétation de la part du candidat, l'expert interrompt la manœuvre au moment précis où l'aplomb avant du véhicule atteint le ou les obstacles délimitant la porte non franchie. Il arrête le chronomètre et donne de nouvelles explications. Il précise au candidat qu'avant de reprendre la marche arrière, il doit avancer son véhicule suivant le tracé prévu par la fiche de maniabilité.

L'expert informe le candidat du temps écoulé et l'exercice est repris à l'initiative du candidat. L'expert déclenche le chronomètre dès que le véhicule reprend son mouvement.

La marche arrière vers l'arrêt de précision ou la mise à quai doit se faire en direction de la zone. Dans le cas contraire, l'expert interrompt la manœuvre, arrête le chronomètre et précise au candidat qu'avant de reprendre la marche arrière dans la direction prévue, il doit replacer son véhicule en marche avant suivant le tracé prévu par la fiche de maniabilité.

L'expert informe le candidat du temps écoulé et l'exercice est repris à l'initiative du candidat. L'expert déclenche le chronomètre dès que le véhicule reprend son mouvement.



## Le 2<sup>ème</sup> essai

En cas d'échec au test de maniabilité, il est proposé au candidat de réaliser immédiatement un deuxième essai si le nombre de points est suffisant et qu'il n'a pas d'erreur éliminatoire. Si nécessaire, l'accompagnateur remplace le véhicule ou ensemble de véhicules au point A.

### VIII. Gestes et postures

**Arrêté du 23 avril 2012 modifié fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE :**

*« III.-8. L'expert note et signale les gestes et postures comportant un danger pour le conducteur ou les autres usagers.*

*Pour le transport de marchandises, les attitudes de sécurité élémentaires attendues sont : le port d'un vêtement de haute visibilité ; le port des gants (si les circonstances l'exigent) ; la position lors de la montée ou descente de la cabine et du compartiment marchandises ; l'ouverture des portes.*

*Pour le transport de voyageurs, les attitudes de sécurité élémentaires attendues sont : le port d'un vêtement de haute visibilité ; le port des gants (si les circonstances l'exigent) ; la descente des marches ou du poste de conduite ; la position et les précautions prises lors de l'ouverture d'une soute ou de la porte conducteur si elle existe.*

*Le candidat se voit attribuer un point s'il a adopté les attitudes de sécurité élémentaires durant toute la durée de l'épreuve.*

*Dans le cas contraire, la notation 0 lui est attribuée ».*

L'évaluation des gestes et postures s'effectue tout au long de l'épreuve, y compris l'exercice de maniabilité. Son appréciation doit être globale. L'expert prend en compte tant les actions bien réalisées que celles qui ne l'ont pas été.

**Toutefois, un candidat ayant commis plusieurs erreurs relatives aux gestes et postures peut se voir attribuer la notation « 0 » dès le bilan partiel.**

### IX. Bilan final – Validité de l'épreuve HC

En fin d'épreuve HC, un bilan final est communiqué au candidat.

**L'expert procède à un commentaire du résultat.**

**Arrêté du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire :**

*« Sous réserve du respect des autres dispositions du présent article 2, les candidats ayant obtenu un résultat favorable à l'épreuve hors circulation des catégories C1, C, CE, C1E, D1, D, DE, D1E en conservent le bénéfice pour trois épreuves en circulation et à condition qu'un délai d'un an au maximum ne se soit pas écoulé depuis la réussite à l'épreuve hors circulation.*

*Sous réserve du respect des autres dispositions du présent article 2, les candidats ayant obtenu un résultat favorable à l'épreuve hors circulation des catégories A1, A2, A et BE en conservent le bénéfice à condition qu'un délai de trois ans au maximum ne se soit pas écoulé depuis la réussite à l'épreuve hors circulation. »*

**Véhicule isolé**

**Transport de  
marchandises**

**Catégorie C1**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
Socle minimum 2  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Bilan final**

<b><u>Socle 1</u></b>	<b><u>Socle 2</u></b> (après le thème)
1. Contrôle immobilisation 2. Documents de bord 3. Verrouillage cabine 4. Contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Feux</li><li>• Carrosserie/vitrage</li><li>• Dimensions et poids</li><li>• Roues</li><li>• Taches</li><li>• Chargement - marchandises -</li></ul>	6. Mise marche du moteur et installation 7. Vérifications des systèmes de freinage



# FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

## Catégorie C1

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie / cabine et vitrage		0	1		
• Annonce dimensions et poids		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Mise en marche moteur		0	1		
7- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie C1	BON si total > à 11 Pts
--------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :			
	M1	ECHEC	BON
	M2	ECHEC	BON

<b>BILAN FINAL</b>	<b>INSUFFISANT</b>	<b>FAVORABLE</b>
--------------------	--------------------	------------------

Observations :

---

*Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité*

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie C1

	POINTS	
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3	
<b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)		
<b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)	0	1
<b>3. Vérifications générales</b> (visuelle) verrouillage de la cabine		
<b>4. Contrôles</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des feux</li> </ul> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• État général carrosserie / cabine et vitrage</li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimensions et poids</li> </ul> Longueur, largeur, hauteur, masse maximale	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Roues</li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taches</li> </ul> Absence de tache sous le véhicule	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargement</li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<b>5. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3	
<b>I. Documents de bord, triangle, extincteur</b>		
Présentation : 1) certificat d'immatriculation 2) certificat d'assurance 3) carte routière détaillée 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation Présence : 6) triangle de présignalisation, éthylotest 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité		
<b>II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b>		
1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.		

	POINTS	
<b>III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b>		
1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état)		
<b>IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction</b>		
1) pneumatique (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications)		
<b>V. Caractéristiques du véhicule</b>		
Présentation : 1) marque, type, puissance 2) porte-à-faux avant et arrière Vérification : 3) plaques de tare et immatriculation 4) disques de limitation de vitesses 5) dispositifs réfléchissants 6) dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière		
<b>VI. Transport de marchandises</b>		
1) ouverture compartiment marchandises 2) état et étanchéité 3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement 4) fermeture compartiment marchandises		
<b>6. Mise en marche du moteur</b>	0	1
annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs.		
<b>7. Vérification des systèmes de freinage</b>	E, 1, 2 ou 3	
Pneumatique : mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4) Hydraulique : enlever frein, voyant		
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 11 points)		
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Gestes et postures</b>	0	1
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 12 points)		

## 1 - Contrôle de l'immobilisation

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien **immobilisé** (position de la commande et / ou voyant allumé).

## 2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la **présence du porte-documents** contenant les pièces obligatoires.

## 3 - Vérifications générales

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du **bon verrouillage** au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 4 - Contrôles

*Feux* : le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux rouges arrière et les feux de position latéraux sont à prendre en compte.

Si son véhicule en est équipé, il peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la **carrosserie**, la **caisse** ou la **bâche**, la **cabine** et le **vitrage** pour la **face avant**, **les cotés**, **l'arrière** du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Dimensions et PTAC/MCMA* : le candidat annonce les **longueur**, **largeur**, **hauteur** et **masse en charge maximale** de son véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative **aux roues** du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule **l'absence de tache**.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

Le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au **chargement** en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Il n'est pas demandé au candidat de monter dans le véhicule.

Un chargement n'étant pas imposé en C1, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réelle de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

## **5. Thème tiré au sort**

Les thèmes comportent des items à traiter.

### **Thème 1 : documents de bord, triangle, extincteur (8 items)**

Le candidat présente le contenu du porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - du triangle de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

## Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

## Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

## Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage hydraulique (BE/C1/C1E/D1/D1E selon l'équipement), le contrôle consiste à vérifier le niveau du bocal d'assistance de direction ou à indiquer à l'expert qu'il s'agit d'une assistance électrique.
- pour les véhicules équipés d'un système de freinage pneumatique, deux contrôles sont prévus :
  - vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
  - un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques du véhicule, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son véhicule :

- 1 - marque, type, puissance ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux et du dispositif complémentaire de signalisation arrière ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus ;
- 2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible ;
- 3 le cas échéant, annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage ;

4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

## **6. Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **7. Vérification des systèmes de freinage**

*A - Si le véhicule est équipé d'un système de freinage pneumatique :*

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

*B- Si le véhicule est équipé d'un système de freinage hydraulique :*

Cette vérification doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après :

- 1- Le candidat met en marche le moteur.
- 2- Il ôte le frein de parc.
- 3- Il s'assure de l'extinction des voyants liés au système de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois opérations de la vérification sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **10** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **11** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

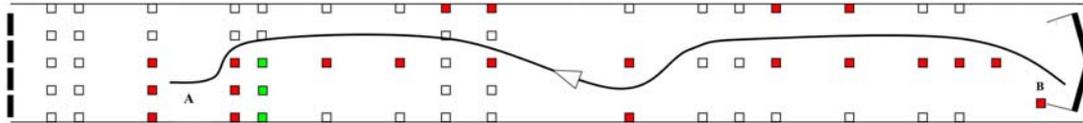
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **11** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

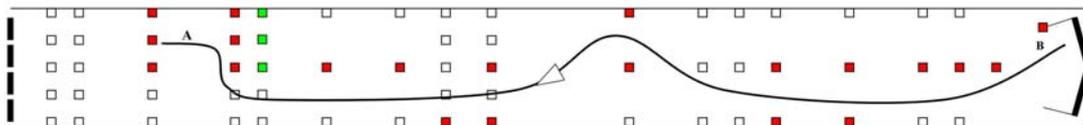
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie C1

 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</p>	<p>Catégorie : C1</p>	<p>Type d'exercice : stationnement en créneau                  Nombre d'obstacle nécessaire : 21                  Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC                  - fin de l'épreuve en marche arrière                  Point B : départ de l'épreuve en marche arrière                  Implantation des Obstacles : ■                  C1 7 mètres et + : ■</p>
	<p>Fiche n° 1</p>	

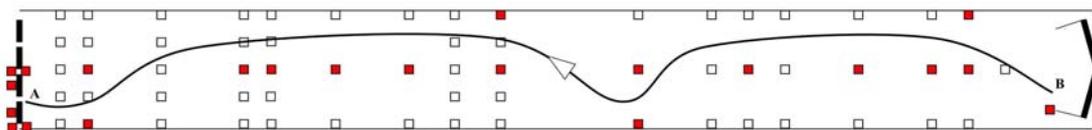


 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</p>	<p>Catégorie : C1</p>	<p>Type d'exercice : stationnement en créneau                  Nombre d'obstacle nécessaire : 21                  Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC                  - fin de l'épreuve en marche arrière                  Point B : départ de l'épreuve en marche arrière                  Implantation des Obstacles : ■                  C1 7 mètres et + : ■</p>
	<p>Fiche n° 2</p>	

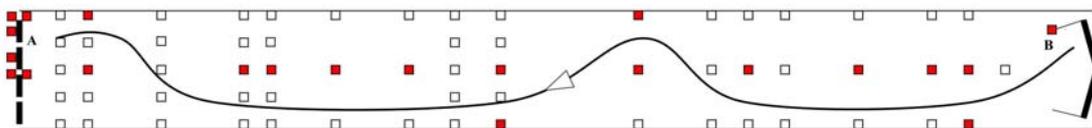


Annexe 3

 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</p>	<p>Catégorie : C1</p>	<p>Type d'exercice : mise à quai                  Nombre d'obstacle nécessaire : 22                  Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC                  - fin de l'épreuve en marche arrière                  Point B : départ de l'épreuve en marche arrière                  Implantation des Obstacles : ■</p>
	<p>Fiche n° 3</p>	



 <p>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</p>	<p>Catégorie : C1</p>	<p>Type d'exercice : mise à quai                  Nombre d'obstacle nécessaire : 22                  Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC                  - fin de l'épreuve en marche arrière                  Point B : départ de l'épreuve en marche arrière                  Implantation des Obstacles : ■</p>
	<p>Fiche n° 4</p>	



Annexe 3



# **Véhicule isolé Transport de marchandises**

## **Catégorie C**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Socle minimum 2  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Bilan final**

<b><u>Socle minimum 1</u></b>	<b><u>Socle minimum 2</u></b> (après le thème et l'IO)
1. Contrôle immobilisation	7. Mise marche du moteur et installation
2. Documents de bord	8. Vérifications des systèmes de freinage
3. Verrouillage cabine	
4. Contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Feux</li><li>• Carrosserie/vitrage</li><li>• Dimensions et poids</li><li>• Roues</li><li>• Taches</li><li>• Chargement - marchandises -</li></ul>	



## FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

### Catégorie C

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie / cabine et vitrage		0	1		
• Annonce dimensions et poids		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Interrogation orale	E		1	2	3
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie C	BON si total > à 13 Pts
-------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :		
M1	ECHEC	BON
M2	ECHEC	BON

<b>BILAN FINAL</b>	<b>INSUFFISANT</b>	<b>FAVORABLE</b>
--------------------	--------------------	------------------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie C

	POINTS		POINTS
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3		
<p><b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)</p> <p><b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)</p> <p><b>3. Vérifications générales</b> (visuelle) verrouillage de la cabine</p>	0	1	
<p><b>4. Contrôles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit</li> <li>• <b>État général carrosserie / cabine et vitrage</b> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> <li>• <b>Dimensions et poids</b> Longueur, largeur, hauteur, masse maximale</li> <li>• <b>Roues</b> Absence d'anomalie</li> <li>• <b>Taches</b> Absence de tache sous le véhicule</li> <li>• <b>Chargement</b> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1	
<b>5. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3		
<p><b>I. Documents de bord, triangle, extincteur</b></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) certificat d'immatriculation</li> <li>2) certificat d'assurance</li> <li>3) carte routière détaillée, taxe à l'essieu</li> <li>4) constat amiable</li> <li>5) manuel d'utilisation</li> </ol> <p>Présence :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6) triangle de présignalisation, éthylotest</li> <li>7) de(s) (l') extincteur(s)</li> <li>8) vêtement de haute visibilité</li> </ol>			
<p><b>II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b></p> <p>1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux</p> <p>4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de deux dispositifs de contrôles ;</li> <li>- d'un accessoire.</li> </ul>			
<p><b>III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace</li> <li>2) liquide dépolluant (AdBlue/urée)</li> <li>3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein</li> <li>4) rétroviseurs (état et fixation)</li> <li>5) glaces et pare-brise (état et propreté)</li> <li>6) essuie-glaces (état)</li> </ol>			
<p><b>IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) pneumatique (bande de roulement, pression et flanc)</li> <li>2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue</li> <li>3) assistance de direction (niveau et explications)</li> </ol>			
<p><b>V. Caractéristiques du véhicule</b></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) marque, type, puissance</li> <li>2) porte-à-faux avant et arrière</li> </ol> <p>Vérification :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) plaques de tare et immatriculation</li> <li>4) disques de limitation de vitesses</li> <li>7) dispositifs réfléchissants</li> <li>8) dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière</li> </ol>			
<p><b>VI. Transport de marchandises</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) ouverture compartiment marchandises</li> <li>2) état et étanchéité</li> <li>3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement</li> <li>4) fermeture compartiment marchandises</li> </ol>			
<b>6. Interrogation orale</b>			E, 1, 2 ou 3
Questions de sécurité			
<p><b>7. Mise en marche du moteur</b></p> <p>annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs.</p>	0	1	
<p><b>8. Vérification des systèmes de freinage</b></p> <p>mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)</p>			E, 1, 2 ou 3
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 13 points)			
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<b>Gestes et postures</b>	0	1	
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 14 points)			

## 1 - Contrôle de l'immobilisation

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien **immobilisé** (position de la commande et / ou voyant allumé).

## 2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la **présence du porte-documents** contenant les pièces obligatoires.

## 3 - Vérifications générales

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du **bon verrouillage** au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 4 - Contrôles

*Feux* : le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux rouges arrière et les feux de position latéraux sont à prendre en compte.

Si son véhicule en est équipé, il peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la **carrosserie**, la **caisse** ou la **bâche**, la **cabine** et le **vitrage** pour la **face avant**, **les cotés**, **l'arrière** du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Dimensions et PTAC/MCMA* : le candidat annonce les **longueur**, **largeur**, **hauteur** et **masse maximale** de son véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative **aux roues** du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule **l'absence de tache**.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

Le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au **chargement** en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Il n'est pas demandé au candidat de monter dans le véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5. Thème tiré au sort**

Les thèmes comportent des items à traiter.

### **Thème 1 : documents de bord, triangle, extincteur (8 items)**

Le candidat présente le contenu du porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen, taxe à l'essieu ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - du triangle de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

## Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3 feux**, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2 dispositifs de contrôle** (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1 accessoire** (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

## Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

## Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :
  - vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;

- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques du véhicule, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son véhicule :

- 1 - marque, type, puissance ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux et du dispositif complémentaire de signalisation arrière ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - Contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible.
- 3 - annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

## **6. Interrogation orale**

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.  
En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.  
Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.  
Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.  
Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.  
Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

## **7. Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.  
Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.  
Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **8. Vérification des systèmes de freinage**

- 1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).
- 2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).
- 3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).
- 4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.  
Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.  
Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.  
Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

### Bilan partiel.

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **12** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **13** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### Bilan final.

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

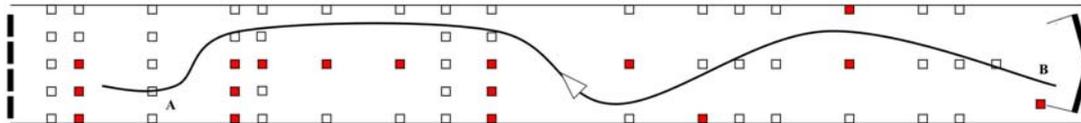
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **13** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

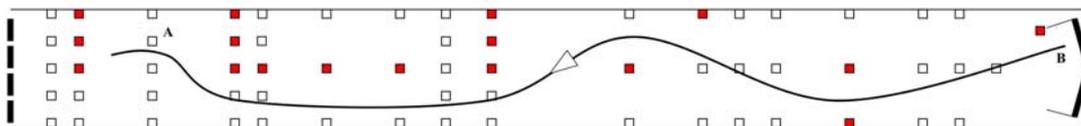
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie C

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

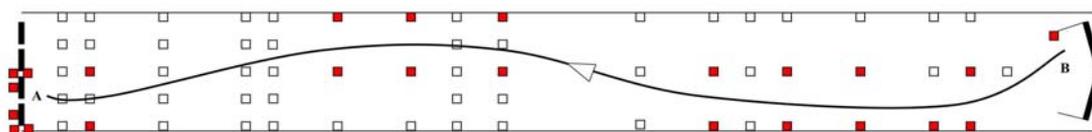


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

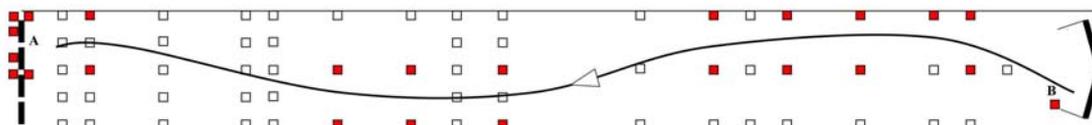


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 24 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 3	

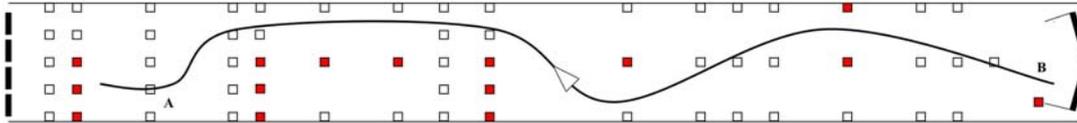


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C 8 à 10 mètres	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 24 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 4	

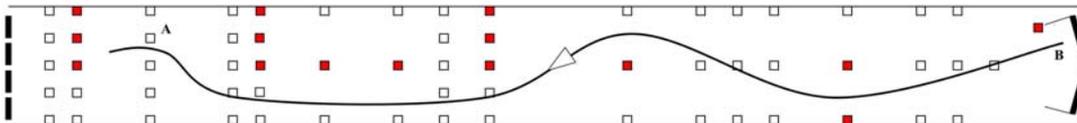


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	<b>Catégorie : C + 10 mètres</b>	<b>Type d'exercice : stationnement en créneau</b> <b>Nombre d'obstacle nécessaire : 15</b> <b>Point A :</b> - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		<b>Fiche n° 1</b>	<b>Point B :</b> départ de l'épreuve en marche arrière <b>Implantation des Obstacles :</b> ■

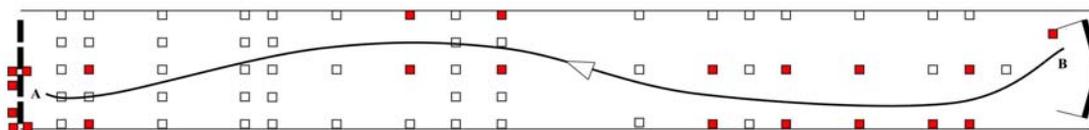


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	<b>Catégorie : C + 10 mètres</b>	<b>Type d'exercice : stationnement en créneau</b> <b>Nombre d'obstacle nécessaire : 15</b> <b>Point A :</b> - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		<b>Fiche n° 2</b>	<b>Point B :</b> départ de l'épreuve en marche arrière <b>Implantation des Obstacles :</b> ■

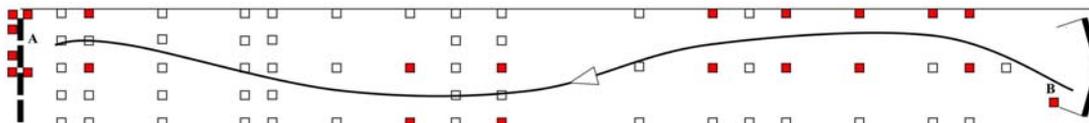


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	<b>Catégorie : C + 10 mètres</b>	<b>Type d'exercice : mise à quai</b> <b>Nombre d'obstacle nécessaire : 22</b> <b>Point A :</b> - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		<b>Fiche n° 3</b>	<b>Point B :</b> départ de l'épreuve en marche arrière <b>Implantation des Obstacles :</b> ■



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	<b>Catégorie : C + 10 mètres</b>	<b>Type d'exercice : mise à quai</b> <b>Nombre d'obstacle nécessaire : 22</b> <b>Point A :</b> - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		<b>Fiche n° 4</b>	<b>Point B :</b> départ de l'épreuve en marche arrière <b>Implantation des Obstacles :</b> ■



Annexe 3

**Ensemble de véhicules**

**Transport de  
marchandises**

**Catégorie C1E**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Attelage  
Socle minimum 2  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
Socle minimum 3  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Dételage  
Bilan final**

<b>Socle 1</b>	<b>Attelage</b>	<b>Socle 2</b>	<b>Socle 3 (après le thème)</b>	<b>Dételage (après le bilan partiel et la maniabilité)</b>
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Verrouillage cabine</u> <u>4. Contrôles véhicule tracteur</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches Chargement / marchandises <u>5. Compatibilités</u> <u>6. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement / marchandises <u>7. Mise marche du moteur et installation</u> <u>8. Positionnement Véhicule</u>	- Accouplement - Vérification verrouillage - Branchements flexibles - Suppression stabilisation et immobilisation	<u>10. Annonce dimensions et poids</u> <u>11. Feux</u>	<u>13. Vérifications systèmes de freinage</u>	- Moteur arrêté et immobilisation véhicule - Stabilité du sol - Immobilisation et stabilisation de la remorque - Débranchements flexibles - Déverrouillage - Mise en marche - Remise en position initiale



# FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

## Catégorie C1E

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / caisse / cabine / vitrage		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Compatibilité		0	1	2	
6- Contrôles remorque					
• État général de la caisse		0	1		
• Roues		0	1		
• Chargement		0	1		
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
9- Attelage	E	0	1	2	
10- Annonce dimensions et poids		0	1		
11- Feux		0	1		
12- Thème		0	1	2	3
13- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
14- Dételage		0	1	2	
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie C1E

BON si total > à 15 Pts

MANOEUVRE(S) – N° :		ECHEC	BON
M1		ECHEC	BON
M2		ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie C1E

	POINTS	
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3	
<b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)	0	1
<b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)		
<b>3. Vérifications générales</b> verrouillage de la cabine		
<b>4. Contrôles du véhicule tracteur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général carrosserie / cabine et vitrage</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Taches</i></li> </ul> Absence de tache sous le véhicule	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<b>5. Compatibilité</b> des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids, des distances	0, 1 ou 2	
<b>6. Contrôles remorque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général de la caisse</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<b>7. Mise en marche du moteur</b> annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs	0	1
<b>8. Positionnement du véhicule tracteur</b>		
<b>9. Attelage</b> accouplement, essai de traction, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation, mise en position « route » de la suspension le cas échéant	E, 0, 1 ou 2	
<b>10. Annonce dimensions et poids</b> longueur, largeur, hauteur, masse maximale	0	1
<b>11. Feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0	1

	POINTS	
<b>12. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3	
<b>I Documents de bord, triangle, extincteur</b> Présentation : 1) certificats d'immatriculation (tracteur et remorque) 2) certificats d'assurance (tracteur et remorque) 3) carte routière détaillée 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation Présence : 6) triangles de présignalisation, éthylotest 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité		
<b>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b> 1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.		
<b>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b> 1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état)		
<b>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</b> 1) pneumatiques tracteur et remorque (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications)		
<b>V Caractéristiques de l'ensemble</b> Présentation : 1) marque, type, puissance du véhicule tracteur 2) porte-à-faux avant (tracteur) et arrière (remorque) Vérification : 3) plaques de tare et immatriculation 4) disques de limitation de vitesses 5) dispositifs réfléchissants 6) dispositifs latéraux et anti-encastrement		
<b>VI Transport de marchandises</b> 1) ouverture compartiment marchandises 2) état et étanchéité 3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement 4) fermeture compartiment marchandises		
<b>13. Vérification des systèmes de freinage</b> Pneumatique : mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4) Hydraulique : enlever frein, voyant	E, 1, 2 ou 3	
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 13 points)		
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	OUI	NON
<b>14. Dételage</b> immobilisation tracteur, sol, immobilisation et stabilisation remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement	0, 1 ou 2	
<b>Gestes et postures</b>	0	1
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 16 points)		

## **1 - Contrôle de l'immobilisation**

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## **2 - Vérification des documents de bord**

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

## **3 - Vérifications générales**

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du bon verrouillage au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## **4 - Contrôles du véhicule tracteur**

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie, la caisse, la cabine, ou la bâche et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

Le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Un chargement n'étant pas imposé en C1E, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réelle de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5 - Compatibilité**

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des connexions pneumatiques ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

Le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque et du véhicule tracteur, en cas de chargement, est respecté ;
- que la somme du poids réel de la remorque et du poids réel du véhicule tracteur est bien inférieure ou égale au poids maximal autorisé / masse maximale autorisée de l'ensemble (MMA).

NB : la MMA est égale à la plus petite des deux valeurs entre :

- PTRA / MCMA de l'ensemble, en fonction du nombre d'essieux  
et
- somme des PTAC / MCMA.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

## **6 - Contrôles remorque**

*État général de la caisse* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Chargement* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Un chargement n'étant pas imposé en C1E, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réel de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

### **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

### **8 - Positionnement du véhicule tracteur**

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

Le candidat immobilise le véhicule tracteur lorsque l'extrémité arrière arrive à proximité de l'aplomb avant de la flèche. Le cas échéant, il vérifie l'ouverture et le bon positionnement du crochet d'attelage.

Il veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la remorque et l'extrémité arrière du tracteur.

### **9 - Attelage**

Le candidat procède à l'accouplement, au choix en déplaçant le véhicule tracteur ou la remorque.

L'attelage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin et/ou procède à un test sur la flèche d'attelage. Ce test consiste à relever la flèche d'attelage, soit à l'aide de la roue jockey soit manuellement).
- Il branche ses divers flexibles (frein/électriques/filin de sécurité suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).

- Il remet en place la roue jockey ou la béquille.
- Il supprime le dispositif d'immobilisation.

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.  
- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

### **10 - Annonce dimensions et poids**

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PMA ou MMA ou PTR/MCMA de l'ensemble attelé.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

### **11 - Feux**

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

### **12 - Thème tiré au sort**

Les thèmes comportent des items à traiter.

Thème 1 : documents de bord, triangles, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

### Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

### Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

### Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

En cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.

- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
- le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.

3 - assistance de direction :

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage hydraulique (BE/C1/C1E/D1/D1E selon l'équipement), le contrôle consiste à vérifier le niveau du bocal d'assistance de direction ou à indiquer à l'expert qu'il s'agit d'une assistance électrique.
- pour les véhicules équipés d'un système de freinage pneumatique, deux contrôles sont prévus :
  - vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
  - un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son ensemble de véhicules :

- 1 - marque, type, puissance du véhicule tracteur ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant du véhicule tracteur et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques du véhicule tracteur et de la remorque (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses de la remorque ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux de l'ensemble et du dispositif complémentaire de signalisation arrière pour la remorque ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

## Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Pour la remorque, le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible.
- 3 le cas échéant, annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

### **13 - Vérification des systèmes de freinage.**

*A - Si le véhicule est équipé d'un système de freinage pneumatique :*

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

*B- Si l'ensemble de véhicules est équipé d'un système de freinage hydraulique :*

Cette vérification doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après :

- 1- Le candidat met en marche le moteur.
- 2- Il ôte le frein de parc.
- 3- Il s'assure de l'extinction des voyants liés au système de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois opérations de la vérification sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **12** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **13** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### **14 - Dételage**

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation du véhicule (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Il commente la stabilité du sol.
- Le candidat immobilise la remorque (frein de remorque).
- Le candidat la stabilise avec la roue jockey ou avec la béquille.
- Le candidat débranche les flexibles (freins, électriques, filin de sécurité selon équipement).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Il dégage la remorque ou le véhicule tracteur.
- Le candidat replace le véhicule tracteur dans sa position initiale et l'immobilise.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

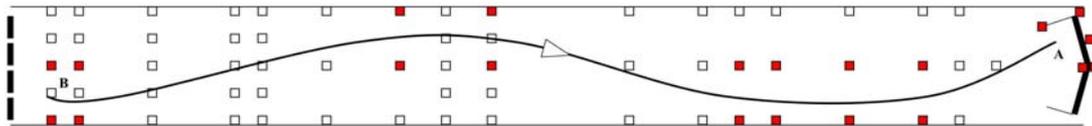
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **15** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

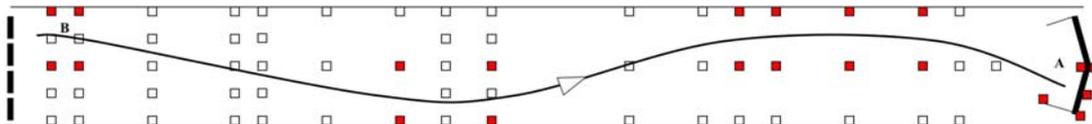
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie C1E

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C1E	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

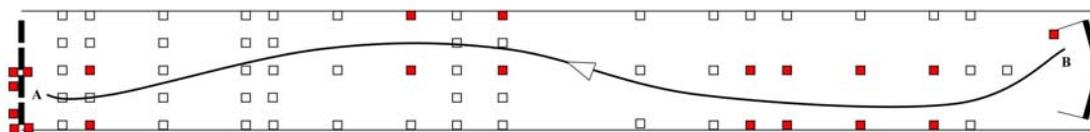


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C1E	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

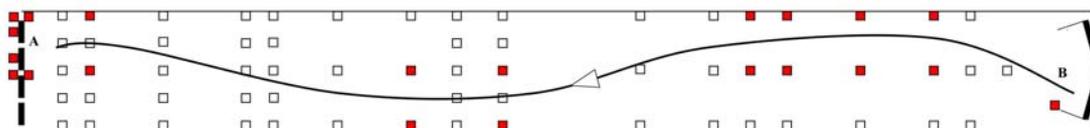


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C1E	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 3	



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : C1E	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3

**Ensemble de véhicules  
Transport de  
marchandises**

**Catégorie CE**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Attelage  
Socle minimum 2  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Socle minimum 3  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Dételage  
Bilan final**

<b>Socle 1</b>	<b>Attelage</b>	<b>Socle 2</b>	<b>Socle 3 (après le thème et l'IO)</b>	<b>Dételage (après le bilan partiel et la maniabilité)</b>
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Verrouillage cabine</u> <u>4. Contrôles véhicule tracteur</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches Chargement / marchandises <u>5. Compatibilités</u> <u>6. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement / marchandises <u>7. Mise marche du moteur et installation</u> <u>8. Positionnement Véhicule</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Accouplement</li><li>- Essai de traction (CE)</li><li>- Arrêt moteur</li><li>- Vérification verrouillage</li><li>- Branchements flexibles</li><li>- Suppression stabilisation et immobilisation</li></ul>	<u>10. Annonce dimensions et poids</u> <u>11. Feux</u>	<u>14. Vérifications systèmes de freinage</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moteur arrêté et immobilisation véhicule</li><li>- Stabilité du sol</li><li>- Immobilisation et stabilisation de la remorque</li><li>- Débranchements flexibles</li><li>- Déverrouillage</li><li>- Mise en marche et pression d'air</li><li>- Dégagement (en 3 temps pour le CE semi-remorque)</li><li>- Suspension et barre anti-encastrement le cas échéant</li><li>- Remise en position initiale</li></ul>



# FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

## Catégorie CE

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / caisse / cabine / vitrage		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Compatibilité		0	1	2	
6- Contrôles remorque / semi-remorque					
• État général de la caisse		0	1		
• Roues		0	1		
• Chargement		0	1		
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
9- Attelage	E	0	1	2	
10- Annonce dimensions et poids		0	1		
11- Feux		0	1		
12- Thème		0	1	2	3
13- Interrogation orale	E		1	2	3
14- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
15- Dételage		0	1	2	
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie CE	BON si total > à 17Pts
--------------	------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :		
M1	ECHEC	BON
M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

*Observations :*

*Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité*

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie CE

	POINTS	
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3	
<b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)		
<b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)	0	1
<b>3. Vérifications générales</b> verrouillage de la cabine		
<b>4. Contrôles du véhicule tracteur</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général carrosserie et vitrage</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Taches</i></li> </ul> Absence de tache sous le véhicule	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<b>5. Compatibilité</b> des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids, des distances	0, 1 ou 2	
<b>6. Contrôles remorque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général de la caisse</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<b>7. Mise en marche du moteur</b> annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs	0	1
<b>8. Positionnement du véhicule tracteur</b>		
<b>9. Attelage</b> accouplement, essai de traction, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation, mise en position « route » de la suspension le cas échéant	E, 0, 1 ou 2	
<b>10. Annonce dimensions et poids</b> longueur, largeur, hauteur, masse maximale	0	1
<b>11. Feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0	1

	POINTS	
<b>12. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3	
<b>I Documents de bord, triangle, extincteur</b>		
Présentation :		
1) certificats d'immatriculation (tracteur et remorque)		
2) certificats d'assurance (tracteur et remorque)		
3) carte routière détaillée, taxe à l'essieu		
4) constat amiable		
5) manuel d'utilisation		
Présence		
6) triangles de présignalisation, éthylotest		
7) de(s) (l') extincteur(s)		
8) vêtement de haute visibilité		
<b>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b>		
1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux		
4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement :		
- de deux dispositifs de contrôles ;		
- d'un accessoire.		
<b>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b>		
1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace		
2) liquide dépolluant (AdBlue/urée)		
3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein		
4) rétroviseurs (état et fixation)		
5) glaces et pare-brise (état et propreté)		
6) essuie-glaces (état)		
<b>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</b>		
1) pneumatiques tracteur et remorque (bande de roulement, pression et flanc)		
2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue		
3) assistance de direction (niveau et explications)		
<b>V Caractéristiques de l'ensemble</b>		
Présentation :		
1) marque, type, puissance du véhicule tracteur		
2) porte-à-faux avant (tracteur) et arrière (remorque)		
Vérification :		
3) plaques de tare et immatriculation		
4) disques de limitation de vitesses		
5) dispositifs réfléchissants		
6) dispositifs latéraux et anti-encastrement		
<b>VI Transport de marchandises</b>		
1) ouverture compartiment marchandises		
2) état et étanchéité		
3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement		
4) fermeture compartiment marchandises		
<b>13. Interrogation orale</b>	E, 1, 2 ou 3	
Questions de sécurité		
<b>14. Vérification des systèmes de freinage</b>	E, 1, 2 ou 3	
mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)		
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 15 points)		
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>15. Dételage</b>	0, 1 ou 2	
immobilisation tracteur, sol, immobilisation et stabilisation remorque/semi-remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement		
<b>Gestes et postures</b>	0	1
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 18 points)		

## **1 - Contrôle de l'immobilisation**

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## **2 - Vérification des documents de bord**

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

## **3 - Vérifications générales**

Pour les véhicules équipés d'une cabine basculante, le candidat s'assure du bon verrouillage au moyen du témoin situé au tableau de bord (voyant éteint) ou de tout autre moyen prévu par le constructeur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## **4 - Contrôles du véhicule tracteur**

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie, la caisse, la cabine, ou la bâche et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

Camion-remorque : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Semi-remorque : le véhicule tracteur n'étant pas destiné à recevoir de chargement, la notation 1 est systématiquement attribuée.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## 5 - Compatibilité

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des connexions pneumatiques ;
- des distances ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

*Camion-remorque* : le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque et du véhicule tracteur sont respectés ;
- que la somme du poids réel de la remorque et du véhicule tracteur est bien inférieure ou égale au poids maximal autorisé / masse maximale autorisée de l'ensemble (MMA).

NB : la MMA est égale à la plus petite des deux valeurs entre :

- PTRAC / MCMA de l'ensemble, en fonction du nombre d'essieux
- et
- somme des PTAC / MCMA.

*Véhicule articulé* : le candidat vérifie, en donnant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la semi-remorque est respecté ;
- que la somme du poids réel de la semi-remorque et du poids à vide du tracteur est bien inférieure ou égale au poids maximal autorisé / masse maximale autorisée de l'ensemble (MMA).

NB : la MMA, pour un véhicule articulé, correspond à la plus petite des deux valeurs entre :

- PTRAC / MCMA de l'ensemble, en fonction du nombre d'essieux
- et
- PV du tracteur + PTAC/MCMA de la semi-remorque.

Pour la compatibilité des distances :

*CE camion remorque* : le candidat vérifie que la distance comprise entre l'extrémité de la flèche d'attelage et le tablier de la remorque est supérieure à la diagonale comprise entre l'axe du crochet d'attelage et l'angle arrière de la caisse du porteur.

*CE semi-remorque* : le candidat vérifie que la distance comprise entre le pivot d'attelage et l'arrière de la cabine du tracteur est supérieure à la diagonale comprise entre la cheville ouvrière et l'angle du tablier de la semi-remorque. De même, il vérifie que la diagonale

comprise entre la cheville ouvrière et les béquilles est supérieure à celle comprise entre le pivot d'attelage et l'angle arrière du tracteur.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

## **6 - Contrôles remorque**

*État général de la caisse* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Chargement* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **8 - Positionnement du véhicule tracteur**

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

CE camion-remorque : le candidat relève la barre anti-encastrement (celle-ci peut être relevée, par le candidat, avant de positionner le véhicule tracteur). Il positionne le porteur dans l'alignement de la remorque et l'immobilise avant que l'arrière ne s'engage au dessus de

l'extrémité de la flèche de la remorque. Il vérifie l'ouverture et le positionnement du crochet d'attelage par rapport à l'axe de la flèche.

CE semi-remorque : le candidat positionne le tracteur dans l'alignement de la semi-remorque et l'immobilise avant que l'arrière ne s'engage sous la semi. Il vérifie la hauteur et l'inclinaison de la sellette du tracteur, son graissage et l'ouverture du verrou coupleur.

Pour toutes les catégories, le candidat veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la remorque et l'extrémité arrière du tracteur.

Le candidat modifie éventuellement la hauteur de suspension.

## **9 - Attelage**

L'attelage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat procède à l'accouplement et à l'essai de traction. Concernant les ensembles constitués d'un véhicule tracteur et d'une semi-remorque, le nombre d'essais pour réussir l'accouplement est limité à 4. Si l'objectif n'est pas atteint au terme de ces essais, la notation éliminatoire est appliquée et l'examen est interrompu.
- Il immobilise son véhicule et arrête son moteur.
- Il s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin).
- Il branche ses divers flexibles (pneumatiques/électriques suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).
- Il remet en place la ou les béquilles.
- Il supprime les dispositifs d'immobilisation.
- Suivant l'équipement du véhicule tracteur, le candidat remet en position « route » la suspension.

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.

- essai de traction erroné ou non réalisé.

- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : essai de traction erroné ou non réalisé et non vérification du verrouillage

Impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

### **Intervention de sécurité.**

A l'occasion de l'attelage, l'expert peut être amené à intervenir pour préserver le matériel, dans le cas, par exemple, d'une :

- hauteur de sellette inférieure à celle de la cheville ouvrière (semi-remorque) ;
- hauteur de la sellette supérieure à l'angle bas de la remorque (semi-remorque) ;
- hauteur du crochet d'attelage supérieure à la hauteur de la flèche de la remorque (camion-remorque) ;
- hauteur du crochet d'attelage inférieure à la hauteur de la flèche de la remorque (camion-remorque).

En cas d'intervention de l'expert, l'examen est interrompu et le candidat ajourné.

## 10 - Annonce dimensions et poids

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PMA ou MMA ou PTR/MCMA de l'ensemble attelé.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 11 - Feux

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 12 - Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

### Thème 1 : documents de bord, triangles, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présents dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen, taxe à l'essieu ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

## Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

## Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

## Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

En cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

Deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres, protections latérales et arrière (6 items)

Le candidat présente son ensemble de véhicules :

- 1 - marque, type, puissance du véhicule tracteur ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant du véhicule tracteur et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques du véhicule tracteur et de la remorque (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses de la remorque ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux de l'ensemble et du dispositif complémentaire de signalisation arrière pour la remorque ;
- 6 - le cas échéant, des dispositifs latéraux de protection et anti-encastrement arrière.

Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Pour la remorque ou semi-remorque, le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible.
- 3 - annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

### **13 - Interrogation orale**

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.

En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

### **14 - Vérification des systèmes de freinage.**

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **14** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **15** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### 15 - Dételage

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation du véhicule (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Il commente la stabilité du sol.
- Le candidat immobilise la remorque ou la semi-remorque ( frein de remorque et place une cale en fonction de l'éventuelle pente : en général, sur l'avant de l'essieu le plus chargé, à l'arrière de l'essieu situé à l'extrémité arrière en cas de pente pouvant engendrer un recul).
- Le candidat la stabilise avec la ou les béquilles, au besoin en s'aidant de la suspension pneumatique.
- Le candidat débranche les flexibles (freins, électriques).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Le candidat démarre le véhicule, s'assure que la pression est suffisante.

Si CE semi-remorque

- avancement à mi-sellette
- ou*
- après dégagement de la cheville ouvrière baisse de la suspension pneumatique jusqu'au décollement complet de la sellette d'attelage ;
- il s'assure de la stabilité de la semi-remorque.

- Il dégage le véhicule tracteur.
- Il remet la suspension en position « route » le cas échéant.
- Il replace le véhicule tracteur dans sa position initiale.
- Il l'immobilise.
- Il remet la barre anti-encastrement en place (camion-remorque, si l'équipement le permet).

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

### **Intervention de sécurité.**

A l'occasion du dételage, l'expert peut être amené à intervenir pour préserver le matériel, dans le cas, par exemple :

- d'une absence de stabilisation de la remorque ou semi-remorque avant ouverture du verrou coupleur ou du crochet.

- d'un véhicule tracteur non immobilisé au moment du débranchement des flexibles d'air (piste en déclivité).
- de flexible(s) branché(s) avant avancement du véhicule tracteur.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

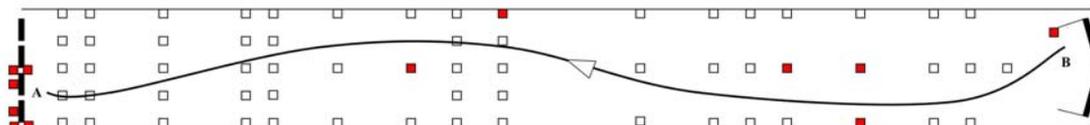
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **17** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

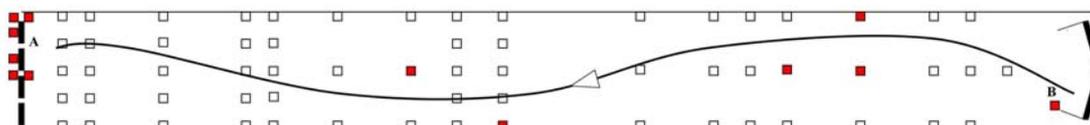
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie CE

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 12 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

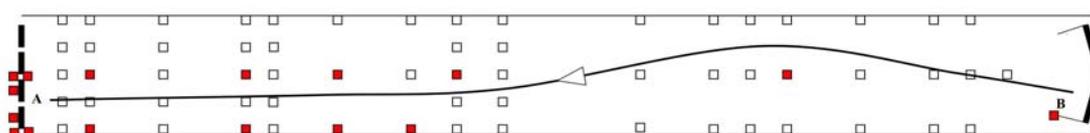


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 12 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

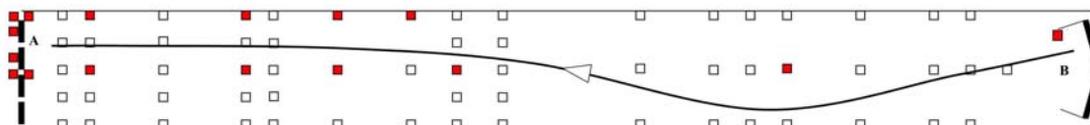


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 16 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 3	



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : CE	Type d'exercice : mise à quai Nombre d'obstacle nécessaire : 16 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3



**Véhicule isolé**

**Transport de  
personnes**

**Catégorie D1**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Socle minimum 2  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Bilan final**

<b><u>Socle 1</u></b>	<b><u>Socle 2</u></b> (après le thème et l'IO)
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Contrôle immobilisation</li><li>2. Documents de bord et</li><li>3. Vérifications intérieures</li><li>4. Contrôles :<ul style="list-style-type: none"><li>• Feux</li><li>• Carrosserie/vitrage</li><li>• Dimensions, nombre de places assises et poids</li><li>• Roues</li><li>• Taches</li><li>• Chargement - soute –</li></ul></li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>7. Mise marche du moteur, installation et tests portes</li><li>8. Vérifications des systèmes de freinage</li></ol>



## FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

**Catégorie D1**

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie et vitrage		0	1		
• Annonce dimensions, poids et nombre de places assises		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Interrogation orale	E		1	2	3
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie D1	BON si total > à 13 Pts
--------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :		
M1	ECHEC	BON
M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie D1

	POINTS
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3

<p><b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)</p> <p><b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)</p> <p><b>3. Vérifications générales (visuelle)</b> de la sellerie, des ceintures de sécurité, de la présence de la lampe autonome, de la présence de la boîte de secours, des inscriptions, des marteaux pics, de l'extincteur</p>	0	1
---	---	---

<p><b>4. Contrôles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Des feux</i> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit</li> <li>• <i>État général carrosserie et vitrage</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> <li>• <i>Dimensions, poids et nombre de places</i> Longueur, largeur, hauteur, masse maximale et nombre de places assises</li> <li>• <i>Roues</i> Absence d'anomalie</li> <li>• <i>Taches</i> Absence de tache sous le véhicule</li> <li>• <i>Chargement</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
--	---	---

<b>5. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3
------------------------------	--------------

<p><b>I. Documents de bord, triangle, extincteur</b></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) certificat d'immatriculation</li> <li>2) certificat d'assurance</li> <li>3) carte routière détaillée</li> <li>4) constat amiable</li> <li>5) manuel d'utilisation</li> </ol> <p>Présence</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6) triangle de présignalisation, éthylotest*</li> <li>7) de(s) (l') extincteur(s)</li> <li>8) vêtement de haute visibilité</li> </ol>	
<p><b>II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b></p> <p>1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux</p> <p>4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de deux dispositifs de contrôles ;</li> <li>- d'un accessoire.</li> </ul>	

\* sauf si dispositif éthylotest antidémarrage

POINTS
--------

<p><b>III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace</li> <li>2) liquide dépolluant (AdBlue/urée)</li> <li>3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein</li> <li>4) rétroviseurs (état et fixation)</li> <li>5) glaces et pare-brise (état et propreté)</li> <li>6) essuie-glaces (état)</li> </ol>	
--	--

<p><b>IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) pneumatique (bande de roulement, pression et flanc)</li> <li>2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension)</li> <li>3) assistance de direction (niveau et explications)</li> </ol>	
--	--

<p><b>V. Caractéristiques du véhicule</b></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) marque, type, puissance</li> <li>2) porte-à-faux avant et arrière</li> </ol> <p>Vérification :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) plaques de tare et immatriculation</li> <li>4) disques de limitation de vitesses</li> <li>5) dispositifs réfléchissants</li> </ol>	
---	--

<p><b>VI. Transport de personnes</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) fonctionnement de la lampe autonome</li> <li>2) présence des inscriptions obligatoires</li> <li>3) issues de secours</li> <li>4) siège (garniture, ceinture de sécurité et fixation)</li> <li>5) éclairage des marches et éclairage intérieur</li> </ol>	
---	--

<b>6. Interrogation orale</b>	E, 1, 2 ou 3
Questions de sécurité	

<p><b>7. Mise en marche du moteur</b></p> <p>annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs, vérification des accès.</p>	0	1
---	---	---

<p><b>8. Vérification des systèmes de freinage</b></p> <p>Pneumatique : mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)</p> <p>Hydraulique : enlever frein, voyant</p>	E, 1, 2 ou 3
--	--------------

<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 13 points)	
--	--

<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
--------------------------------------	------------	------------

<b>Gestes et postures</b>	0	1
---------------------------	---	---

<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 14 points)	
---	--

## 1 - Contrôle de l'immobilisation

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## 2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la présence du porte-documents contenant les pièces obligatoires.

## 3 - Vérifications générales

Le candidat vérifie visuellement la sellerie, les ceintures de sécurité, la présence de la lampe autonome et de la boîte de secours, les inscriptions, marteaux pics et extincteur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 4 - Contrôles

*Feux* : le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux rouges arrière et les feux de position latéraux sont à prendre en compte.

Si son véhicule en est équipé, il peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie et le vitrage pour la face avant, les côtés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Dimensions, PTAC/MCMA, nombre de places* : le candidat annonce les **longueur**, **largeur**, **hauteur**, **masse maximale** et **nombre de places assises** de son véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

En présence de soutes à bagages, le candidat procède à l'ouverture de celle désignée par l'expert. Il s'assure de l'absence d'anomalie liée à un éventuel chargement et referme la soute. En l'absence de soute à bagages, la notation 1 est appliquée d'office par l'expert.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5 - Thème tiré au sort**

Les thèmes comportent des items à traiter.

### **Thème 1 : documents de bord, triangle, extincteur (8 items)**

Le candidat présente le contenu du porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) pour l'autocar ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) pour l'autocar ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - du triangle de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire (sauf si l'autocar est équipé d'un dispositif éthylotest antidémarrage) ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

## Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

## Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

## Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.

### 3 - assistance de direction :

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage hydraulique, le contrôle consiste à vérifier le niveau du bocal d'assistance de direction ou à indiquer à l'expert qu'il s'agit d'une assistance électrique.

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage pneumatique, deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

### Thème 5 : caractéristiques du véhicule, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres (5 items)

Le candidat présente son véhicule :

- 1 - marque, type, puissance ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux.

### Thème 6 : transport de personnes (5 items)

Le candidat contrôle :

- 1 - le fonctionnement de la lampe autonome ;
- 2 - s'assure de la présence des inscriptions réglementaires obligatoires : interdiction de parler au conducteur, le nombre de passagers et, pour les véhicules équipés de ceintures de sécurité, l'information de l'obligation de porter cette ceinture ;
- 3 - présente les issues de secours signalées comme telles : porte de secours, fenêtre de secours, trappe d'évacuation des passagers ;
- 4 - un siège (état et propreté de la garniture, état et présence de la ceinture de sécurité, fixation) ;
- 5 - le fonctionnement de l'éclairage des marches et de l'éclairage intérieur.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

## **6 - Interrogation orale**

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.

En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

## **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Le candidat vérifie l'ouverture et le bon fonctionnement des accès au véhicule, depuis le tableau de bord ou manuellement en cas d'accès non équipé d'une commande d'ouverture depuis le tableau de bord.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **8 - Vérification des systèmes de freinage**

*A - Si le véhicule est équipé d'un système de freinage pneumatique :*

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

*B- Si le véhicule est équipé d'un système de freinage hydraulique :*

Cette vérification doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après :

1- Le candidat met en marche le moteur.

2- Il ôte le frein de parc.

3- Il s'assure de l'extinction des voyants liés au système de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois opérations de la vérification sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **12** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **13** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

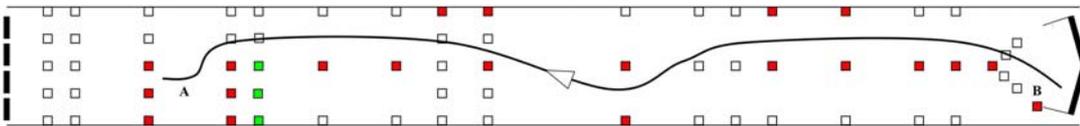
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **13** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

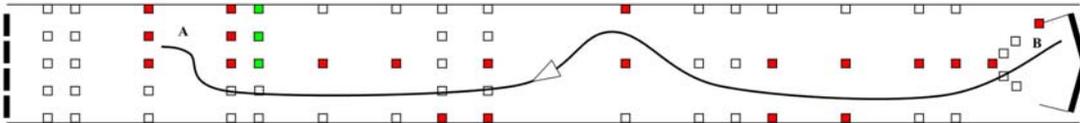
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie D1

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 1	Implantation des Obstacles : ■ D1 7 mètres et + : ■

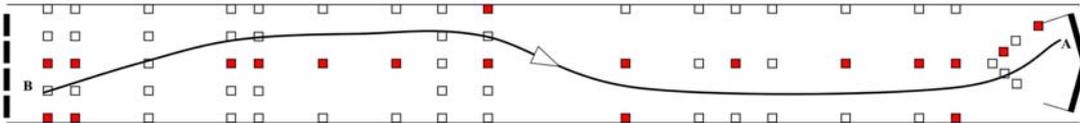


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 21 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 2	Implantation des Obstacles : ■ D1 7 mètres et + : ■

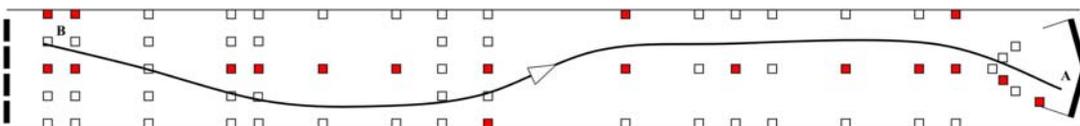


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 3	Implantation des Obstacles : ■



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 4	Implantation des Obstacles : ■



Annexe 3

**Véhicule isolé**

**Transport de  
personnes**

**Catégorie D**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Interrogation écrite  
Bilan IE  
Socle minimum 1  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Socle minimum 2  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Bilan final**

<b><u>Socle 1</u></b>	<b><u>Socle 2</u></b> (après le thème et l'IO)
1. Contrôle immobilisation 2. Documents de bord et 3. Vérifications intérieures 4. Contrôles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Feux</li><li>• Carrosserie/vitrage</li><li>• Dimensions, nombre de places assises et poids</li><li>• Roues</li><li>• Taches</li><li>• Chargement - soute -</li></ul>	7. Mise marche du moteur, installation et tests portes 8. Vérifications des systèmes de freinage



## FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

### Catégorie D

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• Feux		0	1		
• État carrosserie ou cabine / vitrage		0	1		
• Annonce dimensions, poids et nombre de places assises		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Thème		0	1	2	3
6- Interrogation orale	E		1	2	3
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie D	BON si total > à 13 Pts
-------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :		ECHEC	BON
M1		ECHEC	BON
M2		ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

*Observations :*

*Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité*

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie D

	POINTS		POINTS
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3		
<b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)			
<b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)	0	1	
<b>3. Vérifications générales (visuelle)</b> de la sellerie, des ceintures de sécurité, de la présence de la lampe autonome, de la présence de la boîte de secours, des inscriptions, des marteaux pics, de l'extincteur			
<b>4. Contrôles</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Des feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit</li> </ul>	0	1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>État général carrosserie et vitrage</b> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> </ul>	0	1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dimensions, poids et nombre de places</b> Longueur, largeur, hauteur, masse maximale et nombre de places assises</li> </ul>	0	1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Roues</b> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Taches</b> Absence de tache sous le véhicule</li> </ul>	0	1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Chargement</b> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1	
<b>5. Thème tiré au sort</b>			
<b>I. Documents de bord, triangle, extincteur</b>			
Présentation :			
1) certificat d'immatriculation			
2) certificat d'assurance			
3) carte routière détaillée			
4) constat amiable			
5) manuel d'utilisation			
Présence			
6) triangle de présignalisation, éthylotest*			
7) de(s) (l') extincteur(s)			
8) vêtement de haute visibilité			
<b>II. Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b>			
1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux			
4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement :			
- de deux dispositifs de contrôles ;			
- d'un accessoire.			
<b>III. Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b>			
1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace			
2) liquide dépolluant (AdBlue/urée)			
3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein			
4) rétroviseurs (état et fixation)			
5) glaces et pare-brise (état et propreté)			
6) essuie-glaces (état)			
<b>IV. Pneumatiques, roues, suspension, direction</b>			
1) pneumatique (bande de roulement, pression et flanc)			
2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension)			
3) assistance de direction (niveau et explications)			
<b>V. Caractéristiques du véhicule</b>			
Présentation :			
1) marque, type, puissance			
2) porte-à-faux avant et arrière			
Vérification :			
3) plaques de tare et immatriculation			
4) disques de limitation de vitesses			
5) dispositifs réfléchissants			
<b>VI. Transport de personnes</b>			
1) fonctionnement de la lampe autonome			
2) présence des inscriptions obligatoires			
3) issues de secours			
4) siège (garniture, ceinture de sécurité et fixation)			
5) éclairage des marches et éclairage intérieur			
<b>6. Interrogation orale</b>			
Questions de sécurité			E, 1, 2 ou 3
<b>7. Mise en marche du moteur</b>			
annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs, vérification des accès.	0	1	
<b>8. Vérification des systèmes de freinage</b>			
mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)			E, 1, 2 ou 3
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 13 points)			
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2			<b>OUI</b> <b>NON</b>
<b>Gestes et postures</b>	0	1	
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 14 points)			

\* sauf si dispositif éthylotest antidémarrage

## 1 - Contrôle de l'immobilisation.

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## 2 - Vérification des documents de bord

Le candidat s'assure de la présence du porte-documents contenant les pièces obligatoires.

## 3 - Vérifications générales

Le candidat vérifie visuellement la sellerie, les ceintures de sécurité, la présence de la lampe autonome et de la boîte de secours, les inscriptions, marteaux pics et extincteur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 4 - Contrôles

*Feux* : le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux rouges arrière et les feux de position latéraux sont à prendre en compte.

Si son véhicule en est équipé, il peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Dimensions, PTAC/MCV, nombre de places* : le candidat annonce les **longueur**, **largeur**, **hauteur**, **masse maximale** et **nombre de places assises** de son véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

En présence de soutes à bagages, le candidat procède à l'ouverture de celle désignée par l'expert. Il s'assure de l'absence d'anomalie liée à un éventuel chargement et referme la soute.

En l'absence de soute à bagages, la notation 1 est appliquée d'office par l'expert.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5 - Thème tiré au sort**

Les thèmes comportent des items à traiter.

### **Thème 1 : documents de bord, triangle, extincteur (8 items)**

Le candidat présente le contenu du porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - du triangle de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire (sauf si l'autocar est équipé d'un dispositif éthylotest antidémarrage) ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

### **Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)**

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de

marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- 2 dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- 1 accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

### Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

### Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue (en cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage) :

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

Deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

#### Thème 5 : caractéristiques du véhicule, plaques, disques limitations de vitesses, dispositifs réfléchissants / catadioptres (5 items)

Le candidat présente son véhicule :

- 1- marque, type, puissance ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant et arrière.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des disques de limitation de vitesses ;
- 5 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux.

#### Thème 6 : transport de personnes (5 items)

Le candidat contrôle :

- 1 - le fonctionnement de la lampe autonome ;
- 2 - s'assure de la présence des inscriptions réglementaires obligatoires : interdiction de parler au conducteur, le nombre de passagers et, pour les véhicules équipés de ceintures de sécurité, l'information de l'obligation de porter cette ceinture ;
- 3 - présente les issues de secours signalées comme telles : porte de secours, fenêtre de secours, trappe d'évacuation des passagers ;
- 4 - un siège (état et propreté de la garniture, état et présence de la ceinture de sécurité, fixation) ;
- 5 - le fonctionnement de l'éclairage des marches et de l'éclairage intérieur.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

### **6 - Interrogation orale**

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.

En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

### **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Le candidat vérifie l'ouverture et le bon fonctionnement des accès au véhicule, depuis le tableau de bord ou manuellement en cas d'accès non équipé d'une commande d'ouverture depuis le tableau de bord.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

### **8 - Vérification des systèmes de freinage**

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.  
Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **12** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **13** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

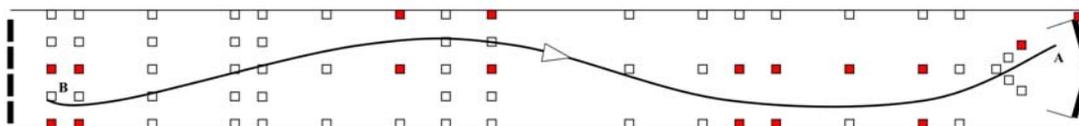
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **13** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

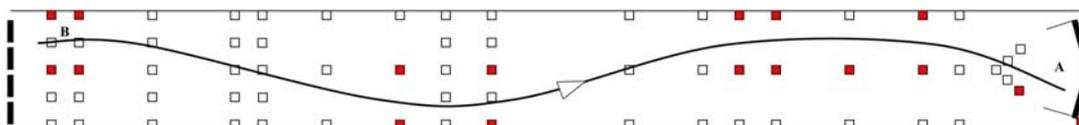
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie D

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

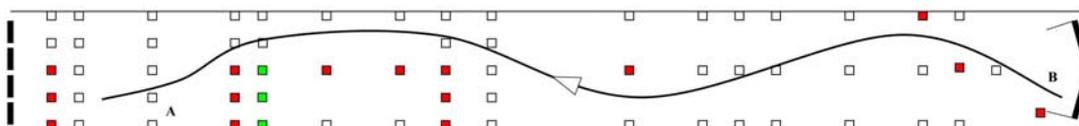


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 17 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

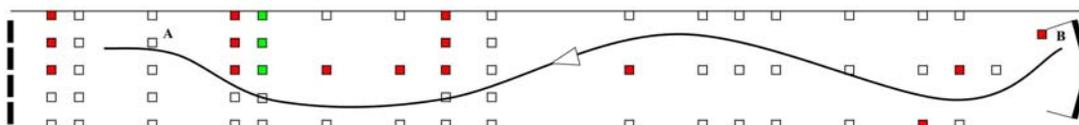


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 15 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■ Autocar + 12 mètres : ■
		Fiche n° 3	



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 15 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■ Autocar + 12 mètres : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3



**Ensemble de véhicules**

**Transport de  
personnes**

**Catégorie D1E**

Rappel :

**Accueil candidats**  
**Tirage au sort piste**  
**Interrogation écrite**  
**Bilan IE**  
**Socle minimum 1**  
**Attelage**  
**Socle minimum 2**  
**Thème tiré au sort (parmi 6)**  
**IO**  
**Socle minimum 3**  
**Bilan partiel**  
**Test de maniabilité**  
**Dételage**  
**Bilan final**

<b>Socle 1</b>	<b>Attelage</b>	<b>Socle 2</b>	<b>Socle 3 (après le thème et l'IO)</b>	<b>Dételage (après le bilan partiel et la maniabilité)</b>
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Vérifs intérieures</u> <u>4. Contrôles autocar</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches Chargement - soute <u>5. Compatibilités</u> <u>6. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement - marchandises <u>7. Mise marche du moteur et installation et tests portes</u> <u>8. Positionnement Véhicule</u>	- Accouplement - Arrêt moteur - Vérification verrouillage - Branchements flexibles - Suppression stabilisation et immobilisation	<u>10. Annonces dimensions, nombre de places assises et poids</u>  <u>11. Feux</u>	<u>14. Vérifications systèmes de freinage</u>	- Moteur arrêté et immobilisation véhicule - Stabilité du sol - Immobilisation et stabilisation de la remorque - Débranchements flexibles - Déverrouillage - Mise en marche et pression d'air - Dégagement - Remise en position initiale



# FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

## Catégorie D1E

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / vitrage		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Compatibilité		0	1	2	
6- Contrôles remorque					
• État général de la caisse		0	1		
• Roues		0	1		
• Chargement		0	1		
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
9- Attelage	E	0	1	2	
10- Annonce dimensions, poids et nombre de places assises		0	1		
11- Feux		0	1		
12- Thème		0	1	2	3
13- Interrogation orale	E		1	2	3
14- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
15- Dételage		0	1	2	
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie D1E	BON si total > à 17Pts
---------------	------------------------

<b>MANOEUVRE(S) – N° :</b>			
	M1	ECHEC	BON
	M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

*Observations :*

*Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité*

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie D1E

	POINTS	
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3	
<p><b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)</p> <p><b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)</p> <p><b>3. Vérifications générales</b> de la sellerie, des ceintures de sécurité, de la présence de la lampe autonome, de la présence de la boîte de secours, des inscriptions, des marteaux pics, de l'extincteur</p>	0	1
<p><b>4. Contrôles du véhicule tracteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général carrosserie et vitrage</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Taches</i></li> </ul> Absence de tache sous le véhicule	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<p><b>5. Compatibilité</b></p> des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids	0, 1 ou 2	
<p><b>6. Contrôles remorque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général de la caisse</i></li> </ul> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i></li> </ul> Absence d'anomalie	0	1
<p><b>7. Mise en marche du moteur</b></p> annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs	0	1
<p><b>8. Positionnement du véhicule tracteur</b></p>		
<p><b>9. Attelage</b></p> accouplement, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation	E, 0, 1 ou 2	
<p><b>10. Annonce dimensions, poids et nombre de places</b></p> longueur, largeur, hauteur, masse maximale et nombres de places assises	0	1
<p><b>11. Feux</b></p> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de garabit	0	1

Permis de conduire – Catégorie D1E - Fiche de recueil

	POINTS	
<p><b>12. Thème tiré au sort</b></p> <p><b>I Documents de bord, triangles, extincteur</b></p> Présentation : 1) certificats d'immatriculation (autocar et remorque) 2) certificats d'assurance (autocar et remorque) 3) carte routière détaillée 4) constat amiable 5) manuel d'utilisation Présence : 6) triangles de présignalisation, éthylotest* 7) de(s) (l') extincteur(s) 8) vêtement de haute visibilité	0, 1, 2 ou 3	
<p><b>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b></p> 1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux 4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.		
<p><b>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b></p> 1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace 2) liquide dépolluant (AdBlue/urée) 3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein 4) rétroviseurs (état et fixation) 5) glaces et pare-brise (état et propreté) 6) essuie-glaces (état)		
<p><b>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</b></p> 1) pneumatiques autocar et remorque (bande de roulement, pression et flanc) 2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue 3) assistance de direction (niveau et explications)		
<p><b>V Caractéristiques de l'ensemble</b></p> Présentation : 1) marque, type, puissance de l'autocar 2) porte-à-faux avant (autocar) et arrière (remorque) Vérification : 3) plaques de tare et immatriculation 4) dispositifs réfléchissants		
<p><b>VI Transport de personnes</b></p> 1) fonctionnement de la lampe autonome 2) présence des inscriptions obligatoires 3) issues de secours 4) siège (garniture, ceinture de sécurité et fixation) 5) éclairage des marches et éclairage intérieur * sauf si dispositif éthylotest antidémarrage		
<p><b>13. Interrogation orale</b></p> Questions de sécurité	E, 1, 2 ou 3	
<p><b>14. Vérification des systèmes de freinage</b></p> Pneumatique : mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4) Hydraulique : enlever frein, voyant	E, 1, 2 ou 3	
<p><b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 15 points)</p>		
<p><b>Manœuvre(s)</b>, essai 1 et/ou 2</p>	OUI	NON
<p><b>15. Dételage</b></p> immobilisation autocar, sol, immobilisation et stabilisation remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement	0, 1 ou 2	
<p><b>Gestes et postures</b></p>	0	1
<p><b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 18 points)</p>		

## **1 - Contrôle de l'immobilisation**

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## **2 - Vérification des documents de bord**

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

## **3 - Vérifications générales**

Le candidat vérifie visuellement la sellerie, les ceintures de sécurité, la présence de la lampe autonome et de la boîte de secours, les inscriptions, marteaux pics et extincteur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## **4 - Contrôles de l'autocar**

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule. Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

En présence de soutes à bagages, le candidat procède à l'ouverture de celle désignée par l'expert. Il s'assure de l'absence d'anomalie liée à un éventuel chargement et referme la soute.

En l'absence de soute à bagages, la notation 1 est appliquée d'office par l'expert.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5 - Compatibilité**

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des connexions pneumatiques (selon équipement) ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

Le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque, en cas de chargement, est respecté ;
- que le poids réel de la remorque est compatible avec le PTR/MCMA de l'autocar.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

## **6 - Contrôles remorque**

*État général de la caisse* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Chargement* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises. Un chargement n'étant pas imposé en D1E, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réelle de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Le candidat vérifie l'ouverture et le bon fonctionnement des accès au véhicule, depuis le tableau de bord ou manuellement en cas d'accès non équipé d'une commande d'ouverture depuis le tableau de bord.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **8 - Positionnement de l'autocar**

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

Le candidat immobilise l'autocar lorsque l'extrémité arrière arrive à proximité de l'aplomb avant de la flèche. Le cas échéant, il vérifie l'ouverture et le bon positionnement du crochet d'attelage.

Le candidat veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la remorque et l'extrémité arrière du tracteur.

## **9 - Attelage**

Le candidat procède à l'accouplement, au choix en déplaçant l'autocar ou la remorque.

L'attelage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin et/ou procède à un test sur la flèche d'attelage. Ce test consiste à relever la flèche d'attelage, soit à l'aide de la roue jockey soit manuellement).
- Il branche ses divers flexibles (frein/électriques/filin de sécurité suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).
- Il remet en place la roue jockey ou la béquille.
- Il supprime le dispositif d'immobilisation.

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.  
- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

## **10 - Annonce dimensions, poids et nombre de places assises**

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PMA ou MMA ou PTR/MCMA de l'ensemble attelé et le nombre de places assises.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 11 - Feux

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 12 - Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

### Thème 1 : documents de bord, triangles, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificats d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) de l'autocar et de la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) de l'autocar et de la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire (sauf si l'autocar est équipé d'un dispositif éthylotest antidémarrage) ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

### Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de

marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- 2 dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- 1 accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

### Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

### Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

En cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage hydraulique, le contrôle consiste à vérifier le niveau du bocal d'assistance de direction ou à indiquer à l'expert qu'il s'agit d'une assistance électrique.

- pour les véhicules équipés d'un système de freinage pneumatique, deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, dispositifs réfléchissants / catadioptres (4 items)

Le candidat présente son ensemble :

- 1 - marque, type, puissance de l'autocar ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant de l'autocar et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux.

Thème 6 : transport de personnes (5 items)

Le candidat contrôle :

- 1 - le fonctionnement de la lampe autonome ;
- 2 - s'assure de la présence des inscriptions réglementaires obligatoires : interdiction de parler au conducteur, le nombre de passagers et, pour les véhicules équipés de ceintures de sécurité, l'information de l'obligation de porter cette ceinture ;
- 3 - présente les issues de secours signalées comme telles : porte de secours, fenêtre de secours, trappe d'évacuation des passagers ;
- 4 - un siège (état et propreté de la garniture, état et présence de la ceinture de sécurité, fixation) ;
- 5 - le fonctionnement de l'éclairage des marches et de l'éclairage intérieur.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

### **13 - Interrogation orale**

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.  
En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

### **14 - Vérification des systèmes de freinage.**

*A - Si le véhicule est équipé d'un système de freinage pneumatique :*

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

*B- Si l'autocar est équipé d'un système de freinage hydraulique :*

Cette vérification doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après :

1- Le candidat met en marche le moteur.

2- Il ôte le frein de parc.

3- Il s'assure de l'extinction des voyants liés au système de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois opérations de la vérification sont erronées ou non réalisées.

### **Bilan partiel.**

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **14** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **15** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### **15 - Dételage**

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation de l'autocar (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Il commente la stabilité du sol.
- Le candidat immobilise la remorque (frein de remorque).
- Le candidat la stabilise avec la roue jockey ou avec la béquille.
- Le candidat débranche les flexibles (freins, électriques, filin de sécurité selon équipement).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Il dégage la remorque ou l'autocar.
- Le candidat replace l'autocar dans sa position initiale et l'immobilise.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

### **Bilan final.**

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

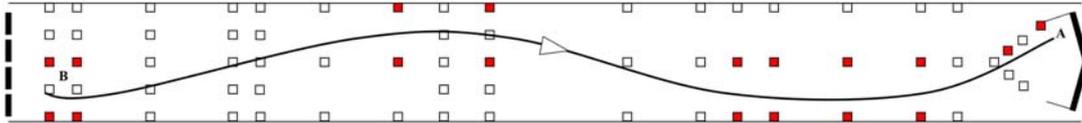
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **17** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

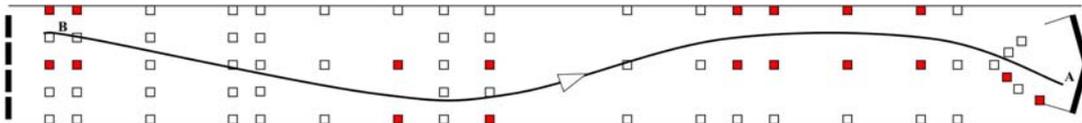
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie D1E

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1E	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 18 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 1	

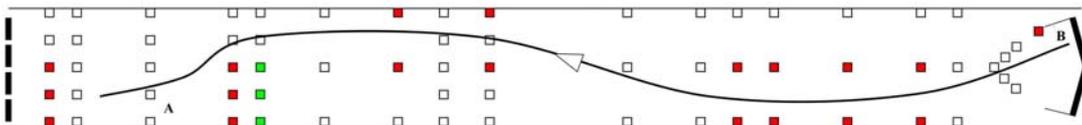


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1E	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 18 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■
		Fiche n° 2	

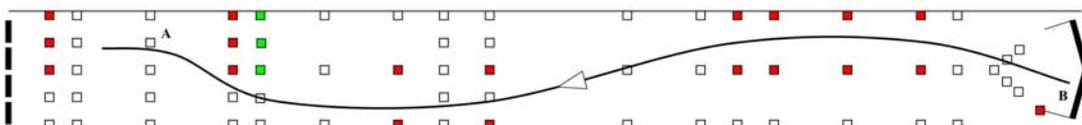


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1E	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■ D1E + 12 mètres : ■
		Fiche n° 3	



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIERE</b>	Catégorie : D1E	Type d'exercice : stationnement en créneau Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■ D1E + 12 mètres : ■
		Fiche n° 4	



Annexe 3



**Ensemble de véhicules**

**Transport de  
personnes**

**Catégorie DE**

Rappel :

**Accueil candidats**  
**Tirage au sort piste**  
**Interrogation écrite**  
**Bilan IE**  
**Socle minimum 1**  
**Attelage**  
**Socle minimum 2**  
**Thème tiré au sort (parmi 6)**  
**IO**  
**Socle minimum 3**  
**Bilan partiel**  
**Test de maniabilité**  
**Dételage**  
**Bilan final**

<b>Socle 1</b>	<b>Attelage</b>	<b>Socle 2</b>	<b>Socle 3 (après le thème et l'IO)</b>	<b>Dételage (après le bilan partiel et la maniabilité)</b>
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Vérifications intérieures</u> <u>4. Contrôles autocar</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches Chargement - soute <u>5. Compatibilités</u> <u>6. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement - marchandises <u>7. Mise marche du moteur et installation et tests portes</u> <u>8. Positionnement Véhicule</u>	- Accouplement - Arrêt moteur - Vérification verrouillage - Branchements flexibles - Suppression stabilisation et immobilisation	<u>10. Annonces dimensions, nombre de places assises et poids</u>  <u>11. Feux</u>	<u>14. Vérifications systèmes de freinage</u>	- Moteur arrêté et immobilisation véhicule - Stabilité du sol - Immobilisation et stabilisation de la remorque - Débranchements flexibles - Déverrouillage - Mise en marche et pression d'air - Dégagement - Remise en position initiale



# FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

## Catégorie DE

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

INTERROGATION ECRITE	E	0	1	2	3
<b>PHASES</b>					
1- Contrôle de l'immobilisation 2- Vérification des documents de bord 3- Vérifications générales		0	1		
4- Contrôles véhicule					
• État carrosserie / vitrage		0	1		
• Roues		0	1		
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1		
• Chargement		0	1		
5- Compatibilité		0	1	2	
6- Contrôles remorque					
• État général de la caisse		0	1		
• Roues		0	1		
• Chargement		0	1		
7- Mise en marche moteur		0	1		
8- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)					
9- Attelage	E	0	1	2	
10- Annonce dimensions, poids et nombre de places assises		0	1		
11- Feux		0	1		
12- Thème		0	1	2	3
13- Interrogation orale	E		1	2	3
14- Vérification des systèmes de freinage	E		1	2	3
15- Dételage		0	1	2	
Gestes et posture		0	1		
Total général					

Catégorie DE	BON si total > à 17Pts
--------------	------------------------

<b>MANOEUVRE(S) – N° :</b>			
	M1	ECHEC	BON
	M2	ECHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

Observations :

Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie DE

	POINTS	
<b>Interrogation écrite</b>	E, 0, 1, 2, 3	
<b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé)		
<b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)	0	1
<b>3. Vérifications générales</b> de la sellerie, des ceintures de sécurité, de la présence de la lampe autonome, de la présence de la boîte de secours, des inscriptions, des marteaux pics, de l'extincteur		
<b>4. Contrôles du véhicule tracteur</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général carrosserie et vitrage</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> </ul>	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Taches</i> Absence de tache sous le véhicule</li> </ul>	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
<b>5. Compatibilité</b> des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids	0, 1 ou 2	
<b>6. Contrôles remorque</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général de la caisse</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> </ul>	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Roues</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Chargement</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
<b>7. Mise en marche du moteur</b> annonce voyant(s) et anomalie(s), réglage siège et rétroviseurs	0	1
<b>8. Positionnement du véhicule tracteur</b>		
<b>9. Attelage</b> accouplement, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation	E, 0, 1 ou 2	
<b>10. Annonce dimensions, poids et nombre de places</b> longueur, largeur, hauteur, masse maximale et nombres de places assises	0	1
<b>11. Feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit	0	1

Permis de conduire – Catégorie DE - Fiche de recueil

	POINTS	
<b>12. Thème tiré au sort</b>	0, 1, 2 ou 3	
<b>I Documents de bord, triangles, extincteur</b>		
Présentation :		
1) certificats d'immatriculation (autocar et remorque)		
2) certificats d'assurance (autocar et remorque)		
3) carte routière détaillée		
4) constat amiable		
5) manuel d'utilisation		
Présence		
6) triangles de présignalisation, éthylotest*		
7) de(s) (l') extincteur(s)		
8) vêtement de haute visibilité		
<b>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</b>		
1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux		
4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement :		
- de deux dispositifs de contrôles ;		
- d'un accessoire.		
<b>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</b>		
1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace		
2) liquide dépolluant (AdBlue/urée)		
3) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein		
4) rétroviseurs (état et fixation)		
5) glaces et pare-brise (état et propreté)		
6) essuie-glaces (état)		
<b>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</b>		
1) pneumatiques autocar et remorque (bande de roulement, pression et flanc)		
2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension) , garde-boue		
3) assistance de direction (niveau et explications)		
<b>V Caractéristiques de l'ensemble</b>		
Présentation :		
1) marque, type, puissance de l'autocar		
2) porte-à-faux avant (autocar) et arrière (remorque)		
Vérification :		
3) plaques de tare et immatriculation		
4) dispositifs réfléchissants		
<b>VI Transport de personnes</b>		
1) fonctionnement de la lampe autonome		
2) présence des inscriptions obligatoires		
3) issues de secours		
4) siège (garniture, ceinture de sécurité et fixation)		
5) éclairage des marches et éclairage intérieur		
* sauf si dispositif éthylotest antidémarrage		
<b>13. Interrogation orale</b>	E, 1, 2 ou 3	
Questions de sécurité		
<b>14. Vérification des systèmes de freinage</b>	E, 1, 2 ou 3	
mise en pression (1), vérification frein de parc (2), vérification du frein de service (3), fin (4)		
<b>Bilan partiel</b> (seuil pour 2 essais : 15 points)		
<b>Manœuvre(s)</b> , essai 1 et/ou 2	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>15. Dételage</b> immobilisation autocar, sol, immobilisation et stabilisation remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement	0, 1 ou 2	
<b>Gestes et postures</b>	0	1
<b>Bilan final</b> (seuil pour être reçu : 18 points)		

## **1 - Contrôle de l'immobilisation**

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

## **2 - Vérification des documents de bord**

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

## **3 - Vérifications générales**

Le candidat vérifie visuellement la sellerie, les ceintures de sécurité, la présence de la lampe autonome et de la boîte de secours, les inscriptions, marteaux pics et extincteur.

Évaluation : des phases 1, 2 et 3.

Ces 3 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## **4 - Contrôles de l'autocar**

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule. Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

*Chargement* :

En présence de soutes à bagages, le candidat procède à l'ouverture de celle désignée par l'expert. Il s'assure de l'absence d'anomalie liée à un éventuel chargement et referme la soute.

En l'absence de soute à bagages, la notation 1 est appliquée d'office par l'expert.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **5 - Compatibilité**

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des connexions pneumatiques (selon équipement) ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

Le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque, en cas de chargement, est respecté ;
- que le poids réel de la remorque est compatible avec le PTR/MCMA de l'autocar.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

## **6 - Contrôles remorque**

*État général de la caisse* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Chargement* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises. Un chargement n'étant pas imposé en DE, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réelle de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

## **7 - Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

Le candidat vérifie l'ouverture et le bon fonctionnement des accès au véhicule, depuis le tableau de bord ou manuellement en cas d'accès non équipé d'une commande d'ouverture depuis le tableau de bord.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

## **8 – Positionnement de l'autocar**

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

Le candidat immobilise l'autocar lorsque l'extrémité arrière arrive à proximité de l'aplomb avant de la flèche. Le cas échéant, il vérifie l'ouverture et le bon positionnement du crochet d'attelage.

Le candidat veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la remorque et l'extrémité arrière du tracteur.

## **9 - Attelage**

Le candidat procède à l'accouplement, au choix en déplaçant l'autocar ou la remorque.

L'attelage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin et/ou procède à un test sur la flèche d'attelage. Ce test consiste à relever la flèche d'attelage, soit à l'aide de la roue jockey soit manuellement).
- Il branche ses divers flexibles (frein/électriques/filin de sécurité suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).
- Il remet en place la roue jockey ou la béquille.
- Il supprime le dispositif d'immobilisation.

Notation 2 : ensemble correctement restitué

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.  
- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

## **10 - Annonce dimensions, poids et nombre de places assises**

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PMA ou MMA ou PTR/MCMA de l'ensemble attelé et le nombre de places assises.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 11 - Feux

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 12 - Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

### Thème 1 : documents de bord, triangles, extincteur (8 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificats d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) de l'autocar et de la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) de l'autocar et de la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire (sauf si l'autocar est équipé d'un dispositif éthylotest antidémarrage) ;
- 7 - de(s) l'extincteur(s) ;
- 8 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

### Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (6 items maxi. en fonction de l'équipement et de l'accessibilité du véhicule)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - liquide dépolluant (AdBlue/urée) ;
- 3 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 4 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 5 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 6 - les essuie-glaces (état).

Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

En cas de présence d'un essieu jumelé, le contrôle se fera impérativement sur un jumelage.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - le candidat s'assure de l'absence de corps étranger dans le jumelage ;
  - il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, des coussins d'air, absence de fuite d'air, de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

Deux contrôles sont prévus :

- vérification du niveau du bocal d'assistance de direction ;
- un essai en tournant le volant d'un demi-tour environ, en avançant sur une courte distance (afin d'éviter de tourner les roues en statique) pour vérifier l'absence de bruits anormaux et de points de résistance.

**Pour éviter un démarrage supplémentaire du véhicule, ce contrôle de l'assistance de direction s'effectuera juste avant le repérage du parcours de maniabilité.**

A cet effet, le candidat fera le contrôle du bocal d'assistance de direction suivi d'une explication théorique de l'essai. Son évaluation et l'attribution de la notation porteront uniquement sur ces deux éléments.

L'essai pratique est réalisé mais non évalué. Compte tenu du positionnement de cet essai, l'expert pourra rappeler au candidat qu'il doit l'effectuer avant le repérage de l'épreuve de maniabilité en marche avant.

Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, dispositifs réfléchissants / catadioptres (4 items)

Le candidat présente son ensemble :

- 1 - marque, type, puissance de l'autocar ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant de l'autocar et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques (tare et immatriculation) ;
- 4 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux.

Thème 6 : transport de personnes (5 items)

Le candidat contrôle :

- 1 - le fonctionnement de la lampe autonome ;
- 2 - s'assure de la présence des inscriptions réglementaires obligatoires : interdiction de parler au conducteur, le nombre de passagers et, pour les véhicules équipés de ceintures de sécurité, l'information de l'obligation de porter cette ceinture ;
- 3 - présente les issues de secours signalées comme telles : porte de secours, fenêtre de secours, trappe d'évacuation des passagers ;
- 4 - un siège (état et propreté de la garniture, état et présence de la ceinture de sécurité, fixation) ;
- 5 - le fonctionnement de l'éclairage des marches et de l'éclairage intérieur.

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

### 13 - Interrogation orale

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.  
En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.  
Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.  
Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.  
Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.  
Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

### 14 - Vérification des systèmes de freinage.

1- Mise en pression à l'intérieur des réservoirs d'air : le candidat s'assure que la pression est suffisante, à l'aide du manomètre et / ou voyants).

2- Essai pratique du frein de parc : le candidat amorce un démarrage permettant de tester la retenue du frein de parc, l'ôte, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

3- Essai pratique du frein de service : le candidat engage un rapport de vitesse et avance significativement. Il freine et, pied sur la pédale, constate l'évolution de la pression (voyant et/ou manomètre).

4- Le candidat annonce la fin des essais des systèmes de freinage.

Évaluation :

Notation 3 : le candidat a réalisé correctement les essais de frein.

Notation 2 : 1 opération erronée ou non réalisée.

Notation 1 : 2 opérations erronées ou non réalisées.

Éliminatoire : les trois premières opérations de la vérification (mise en pression, vérification du frein de parc, vérification du frein de service) sont erronées ou non réalisées.

### Bilan partiel.

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **14** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **15** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

## 15 - Dételage

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation de l'autocar (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Il commente la stabilité du sol.
- Le candidat immobilise la remorque (frein de remorque).
- Le candidat la stabilise avec la roue jockey ou avec la béquille.
- Le candidat débranche les flexibles (freins, électriques, filin de sécurité selon équipement).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Il dégage la remorque ou l'autocar.
- Le candidat replace l'autocar dans sa position initiale et l'immobilise.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

### Bilan final.

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

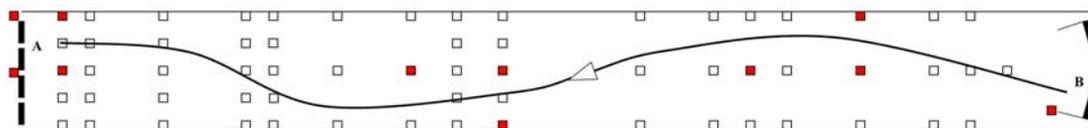
- IE.
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **17** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

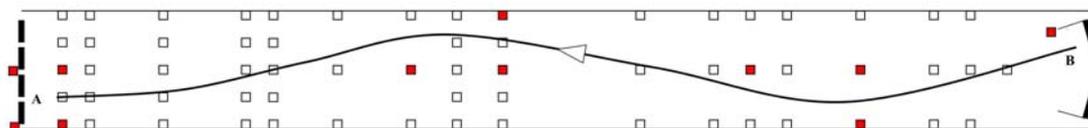
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie DE

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : DE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 11
		Fiche n° 1	Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : - départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : DE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 11
		Fiche n° 2	Point A : - position du véhicule en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière Point B : - départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■



Annexe 3



# **Ensemble de véhicules**

## **Catégorie BE**

**Rappel :**

**Accueil candidats  
Tirage au sort piste  
Socle minimum 1  
Attelage  
Socle minimum 2  
Thème tiré au sort (parmi 6)  
IO  
Bilan partiel  
Test de maniabilité  
Dételage  
Bilan final**

<b>Socle 1</b>	<b>Attelage</b>	<b>Socle 2</b>	<b>Dételage</b> (après le bilan partiel et la maniabilité)
<u>1. Contrôle immobilisation</u> <u>2. Documents de bord</u> <u>3. Contrôles véhicule tracteur</u> Carrosserie/vitrage Roues Taches <u>4. Contrôles remorque</u> Caisse Roues Chargement - marchandises <u>5. Mise marche du moteur</u> <u>6. Positionnement Véhicule</u> <u>7. Compatibilités</u>	- Accouplement - Vérification verrouillage - Branchements flexibles - Suppression stabilisation et immobilisation	<u>9. Annonces dimensions et poids</u> <u>10. Feux</u>	- Moteur arrêté et immobilisation véhicule - Stabilité du sol - Immobilisation et stabilisation de la remorque - Débranchements flexibles - Déverrouillage - Mise en marche - Dégagement - Remise en position initiale

Concernant la catégorie BE, le terme « remorque » englobe la caravane.  
Les vérifications ou contrôles spécifiques à cette dernière sont indiquées dans le présent guide.



## FICHE DE RECUEIL ÉPREUVE HORS CIRCULATION

### Catégorie BE

Candidat

Nom :

Prénom :

NEPH :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<b>PHASES</b>				
1- Contrôle de l'immobilisation		0	1	
2- Vérification des documents de bord				
3- Contrôles véhicule				
• État carrosserie / vitrage		0	1	
• Roues		0	1	
• Taches (sous l'ensemble du véhicule)		0	1	
4- Contrôles remorque				
• État général de la caisse		0	1	
• Roues		0	1	
• Chargement		0	1	
5- Mise en marche moteur		0	1	
6- Positionnement du véhicule tracteur (non évalué)				
7- Compatibilité		0	1	2
8- Attelage	E	0	1	2
9- Annonce dimensions et poids		0	1	
10- Feux		0	1	
11- Thème		0	1	2
12- Interrogation orale	E		1	2
13- Dételage		0	1	2
Gestes et posture		0	1	
Total général				

Catégorie BE	BON si total > à 13 Pts
--------------	-------------------------

MANOEUVRE(S) – N° :			
	M1	EHEC	BON
	M2	EHEC	BON

BILAN FINAL	INSUFFISANT	FAVORABLE
-------------	-------------	-----------

*Observations :*

*Cocher case si abandon du candidat en cours d'épreuve ou intervention de sécurité*

## TEST DE CONNAISSANCES – Catégorie BE

	POINTS	
<p><b>1. Contrôle de l'immobilisation</b> (position de la commande et/ou voyant allumé) réglage siège, volant, rétroviseurs</p> <p><b>2. Vérification</b> des documents de bord (présence du porte-documents)</p>	0	1
<p><b>3. Contrôles du véhicule tracteur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général carrosserie et vitrage</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> <li>• <i>Roues</i> Absence d'anomalie</li> <li>• <i>Taches</i> Absence de tache sous le véhicule</li> </ul>	0	1
<p><b>4. Contrôles remorque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>État général de la caisse</i> Absence d'anomalie sur l'avant, les côtés et l'arrière</li> <li>• <i>Roues</i> Absence d'anomalie</li> <li>• <i>Chargement</i> Absence d'anomalie</li> </ul>	0	1
<p><b>5. Mise en marche du moteur</b> annonce voyant(s) et anomalie(s)</p>	0	1
<b>6. Positionnement du véhicule tracteur</b>		
<p><b>7. Compatibilité</b> des systèmes d'attelage, des connexions électriques, des connexions pneumatiques, des poids</p>	0, 1 ou 2	
<p><b>8. Attelage</b> accouplement, vérification verrouillage, branchement flexibles, suppression des dispositifs de stabilisation et d'immobilisation</p>	E, 0, 1 ou 2	
<p><b>9. Annonce dimensions et poids</b> longueur, largeur, hauteur, masse maximale</p>	0	1
<p><b>10. Feux</b> Absence d'anomalie des feux de stop, de détresse, de croisement, de gabarit</p>	0	1

	POINTS	
<p><b>11. Thème tiré au sort</b></p> <p style="text-align: center;"><i>I Documents de bord, triangles, extincteur</i></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) certificats d'immatriculation (tracteur et remorque)</li> <li>2) certificats d'assurance (tracteur et remorque)</li> <li>3) carte routière détaillée</li> <li>4) constat amiable</li> <li>5) manuel d'utilisation</li> </ol> <p>Présence</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6) triangles de présignalisation, éthylotest</li> <li>7) de(s) (l') extincteur(s)</li> <li>8) vêtement de haute visibilité</li> </ol> <p style="text-align: center;"><i>II Feux, dispositifs de contrôles et accessoires</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 2. 3. Vérification état et fonctionnement de 3 feux</li> <li>4. 5. 6. Emplacement, rôle et fonctionnement : - de deux dispositifs de contrôles ; - d'un accessoire.</li> </ol> <p style="text-align: center;"><i>III Niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace</li> <li>2) assistance de direction, d'embrayage et liquide de frein</li> <li>3) rétroviseurs (état et fixation)</li> <li>4) glaces et pare-brise (état et propreté)</li> <li>5) essuie-glaces (état)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><i>IV Pneumatiques, roues, suspension, direction</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) pneumatiques tracteur et remorque (bande de roulement, pression et flanc)</li> <li>2) roue et suspension (corps étranger, écrous et suspension), garde-boue</li> <li>3) assistance de direction (niveau et explications)</li> </ol> <p style="text-align: center;"><i>V Caractéristiques de l'ensemble</i></p> <p>Présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) marque, type, puissance du véhicule tracteur</li> <li>2) porte-à-faux avant (tracteur) et arrière (remorque)</li> </ol> <p>Vérification :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3) plaques de tare et immatriculation</li> <li>4) dispositifs réfléchissants</li> </ol> <p style="text-align: center;"><i>VI Transport de marchandises</i></p> <p>Remorque :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) ouverture compartiment marchandises</li> <li>2) état et étanchéité</li> <li>3) poids, nature, répartition, arrimage du chargement</li> <li>4) fermeture compartiment marchandises</li> </ol> <p>Caravane :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) ouverture accès</li> <li>2) état intérieur</li> <li>3) présence objet, fermeture placards</li> <li>4) fermetures portes, coffres, fenêtres</li> </ol>	0, 1, 2 ou 3	
<p><b>12. Interrogation orale</b> Questions de sécurité</p>	E, 1, 2 ou 3	

**Bilan partiel** (seuil pour 2 essais : 11 points)

**Manœuvre(s)**, essai 1 et/ou 2

**OUI** **NON**

**13. Dételage**

immobilisation véhicule tracteur, immobilisation et stabilisation remorque, débranchement flexibles, ouverture système attelage, dégagement

0, 1 ou 2

**Gestes et postures**

0      1

**Bilan final** (seuil pour être reçu : 14 points)

## **1- Contrôle de l'immobilisation**

Le candidat s'assure, au besoin en mettant le contact, que le véhicule est bien immobilisé (position de la commande et / ou voyant allumé).

Il règle au besoin son siège, son volant, ses rétroviseurs.

## **2 - Vérification des documents de bord**

Le candidat s'assure de la présence des porte-documents contenant les pièces obligatoires pour le véhicule tracteur et la remorque.

Évaluation : des phases 1, 2.

Ces 2 phases sont regroupées pour l'évaluation.

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## **3 - Contrôles du véhicule tracteur**

*État général de la carrosserie et du vitrage* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie concernant la carrosserie et le vitrage pour la face avant, les cotés, l'arrière du véhicule.

Pour la vérification du vitrage, les glaces des rétroviseurs sont à prendre en compte.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues du véhicule.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Taches* : le candidat vérifie sous l'ensemble du véhicule l'absence de tache.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification erronée ou non réalisée.

## **4 – Contrôles remorque**

*État général de la caisse* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie extérieure concernant la caisse ou la bâche de la remorque (+ le vitrage pour la caravane) pour la face avant, les cotés, l'arrière.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Roues* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie relative aux roues de la remorque.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

*Chargement* : le candidat s'assure de l'absence d'anomalie liée au chargement en ouvrant une porte, le hayon, le rideau ou la bâche donnant accès au compartiment destiné aux marchandises ou à l'intérieur de la caravane.

Un chargement n'étant pas imposé en BE, le candidat doit toutefois procéder à l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises et annoncer l'absence réelle de chargement pour obtenir la notation 1.

Évaluation :

Notation 1 : vérification réalisée.

Notation 0 : vérification non réalisée.

### **5 – Mise en marche du moteur**

Le candidat met le moteur en marche. Il annonce les voyants restés allumés et signale immédiatement toute anomalie.

Évaluation :

Notation 1 : actions et annonces réalisées.

Notation 0 : une action ou annonce non réalisée.

### **6 – Positionnement du véhicule tracteur**

Le candidat positionne son véhicule dans l'alignement de la remorque.

Il immobilise le véhicule tracteur lorsque l'extrémité arrière arrive à proximité de l'aplomb avant de la flèche.

Le candidat veille à conserver une distance suffisante lui permettant de circuler aisément entre la flèche de la remorque et l'extrémité arrière du véhicule tracteur.

Il arrête le moteur.

Le positionnement du véhicule tracteur n'est pas évalué.

### **7 - Compatibilité**

Le candidat vérifie la compatibilité :

- des systèmes d'attelage ;
- des connexions électriques ;
- des poids.

Compatibilité des poids :

Le candidat vérifie, en annonçant les chiffres :

- que le PTAC / MCMA de la remorque, en cas de chargement, est respecté ;
- que le poids réel de la remorque est compatible avec le PTR/MCMA du véhicule tracteur.

Particularité : le crochet d'attelage monté sur le véhicule tracteur de la catégorie B peut avoir une valeur tractable inférieure à la valeur déterminée par le PTR / MCMA de l'ensemble. Dans ce cas, pour s'en assurer, une plaque rivetée sur l'attelage (à proximité de la prise électrique) est présente.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble des éléments de compatibilité correctement restitué.

Notation 1 : un élément oublié ou erroné (sauf poids).

Notation 0 : compatibilité des poids erronée ou oubliée ; plus d'un autre élément erroné ou oublié.

## 8 - Attelage

Le candidat procède à l'accouplement en déplaçant au choix, la remorque ou le véhicule tracteur.

Cette vérification doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Le candidat s'assure du bon verrouillage du système d'attelage (position de la poignée ou de la cheville ou du témoin et/ou procède à un test sur la flèche d'attelage. Ce test consiste à relever la flèche d'attelage, soit à l'aide de la roue jockey soit manuellement).
- Il branche ses divers flexibles (frein/électriques/filin de sécurité suivant l'équipement de l'ensemble de véhicules).
- Il remet en place la roue jockey ou la béquille.
- Il supprime le dispositif d'immobilisation.

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : - plus d'une opération erronée ou non réalisée.  
- non vérification du verrouillage.

Éliminatoire : impossibilité d'accoupler par mauvaise manipulation du candidat (en cas d'avarie du matériel, le candidat est excusé).

## 9 - Annonce dimensions et poids

Le candidat annonce les longueur / largeur / hauteur / PMA ou MMA ou PTR/MCMA de l'ensemble attelé.

Évaluation :

Notation 1 : annonces réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs annonce(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 10 - Feux

Le candidat vérifie l'absence d'anomalie sur les **feux stop**, de **détresse**, **croisement**, **gabarit**.

Les feux arrière du véhicule tracteur ne sont pas à prendre en compte pour ces vérifications.

Pour la vérification des feux stop, le candidat peut demander l'assistance de l'expert.

Pour la vérification des feux de détresse, les répétiteurs latéraux sont à prendre en compte.

Pour la vérification des feux de croisement, les feux de position latéraux de l'ensemble (le cas échéant) et les feux rouges arrière de la remorque sont à prendre en compte.

Si le véhicule en est équipé, le candidat peut utiliser la fonction « autotest » des feux.

Évaluation :

Notation 1 : vérifications réalisées.

Notation 0 : une ou plusieurs vérification(s) erronée(s) ou non réalisée(s).

## 11 - Thème tiré au sort

Les thèmes comportent des items à traiter.

### Thème 1 : documents de bord, triangles (7 items)

Le candidat présente le contenu des porte-documents présent dans le véhicule :

- 1 - certificat d'immatriculation (concordance et validité de la visite technique) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 2 - certificat d'assurance (concordance et validité) pour le véhicule tracteur et la remorque ;
- 3 - carte routière détaillée du secteur d'examen ;
- 4 - constat amiable ;
- 5 - manuel d'utilisation.

Rappel : les documents ne doivent comporter aucune mention supplémentaire à l'original, surlignage ou autres annotations (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 23 avril 2012 modifié).

Il s'assure de la présence :

- 6 - des 2 triangles de présignalisation et de l'éthylotest obligatoire ;
- 7 - du vêtement de haute visibilité. Il n'est pas fait référence au vêtement de haute visibilité lorsqu'il est porté par le candidat.

### Thème 2 : feux, dispositifs de contrôle et accessoires (6 items)

Le candidat vérifie l'état et le fonctionnement de :

- **3** feux, choisis par l'expert dans la liste suivante : feux de position, feux de croisement, feux de route, feux de brouillard avant, feux de brouillard arrière, feux de marche arrière, feux stop, feux d'encombrement, feux indicateurs de changement de direction, feux de détresse, feux de plaques d'immatriculation, feux diurnes, feux d'angle, feux de stationnement ...

L'expert veille à ne pas demander un contrôle déjà effectué lors des vérifications courantes de sécurité.

Le candidat doit connaître l'emplacement, le rôle et le fonctionnement des dispositifs de contrôle et des accessoires.

L'expert interroge le candidat sur :

- **2** dispositifs de contrôle (voyants, témoins, ordinateur de bord, cadrans de contrôle..., à l'exclusion du chronotachygraphe) ;
- **1** accessoire (essuie-glaces, ventilation, avertisseur sonore, commandes..., à l'exclusion de l'autoradio et du système de navigation par satellite).

### Thème 3 : niveaux, glaces, rétroviseurs, essuie-glaces (5 items)

Le candidat annonce et montre les orifices de remplissage des différents niveaux :

- 1 - huile moteur, liquide de refroidissement, lave-glace ;
- 2 - assistance de direction, assistance d'embrayage, liquide de frein.

Il annonce les contrôles à effectuer concernant :

- 3 - les rétroviseurs (état et fixation) ;
- 4 - les glaces et pare-brise (état et propreté) ;
- 5 - les essuie-glaces (état).

### Thème 4 : pneumatiques, roues, suspension, direction (3 items)

Le candidat contrôle une roue du véhicule tracteur et une roue de la remorque.

- 1 - pneumatique : état de la bande de roulement, des flancs, pression visuelle.
- 2 - roue et suspension : si le carrossage et/ou l'enjoliveur le permettent :
  - o il vérifie la présence et le serrage apparent des écrous de roues ;
  - o il contrôle visuellement l'état de la suspension (état des lames, absence de fuite hydraulique sur amortisseur...) et du garde-boue.
- 3 - assistance de direction :

Le contrôle consiste à vérifier le niveau du bocal d'assistance de direction ou à indiquer à l'expert qu'il s'agit d'une assistance électrique.

### Thème 5 : caractéristiques de l'ensemble, plaques, dispositifs réfléchissants / catadioptres (4 items)

Le candidat présente son ensemble de véhicules :

- 1 - marque, type, puissance du véhicule tracteur ;
- 2 - il annonce les porte-à-faux avant du véhicule tracteur et arrière de la remorque.

Il vérifie la présence et l'état :

- 3 - des plaques du véhicule tracteur et de la remorque (tare et immatriculation) ;
- 4 - des dispositifs réfléchissants (catadioptres) arrières et latéraux de l'ensemble ;

### Thème 6 : transport de marchandises (4 items)

Pour la remorque, le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès au compartiment marchandises en ouvrant les portes, le hayon, le rideau ou la bâche. En présence de portes, le candidat doit les fixer en position ouverte à l'aide des dispositifs prévus.
- 2 - contrôle l'état et l'étanchéité du compartiment marchandises, en montant dans le compartiment si possible.
- 3 - le cas échéant, annonce le poids et la nature du chargement, vérifie sa répartition et son arrimage.
- 4 - ferme l'accès au compartiment marchandises et s'assure qu'il est correctement fermé.

Pour la caravane, le candidat :

- 1 - contrôle l'ouverture de l'accès à la cellule habitable en ouvrant la porte et la fixe en position ouverte à l'aide du dispositif prévu.
- 2 - contrôle état intérieur de la cellule habitable.
- 3 - s'assure visuellement qu'aucun objet ne peut se déplacer à l'intérieur, que les portes (armoires, placard...) sont bien fermées.
- 4 - contrôle la fermeture de la porte d'accès et de tous les ouvrants (fenêtres et coffres).

Évaluation du thème tiré au sort :

La notation s'établit selon une attribution de points modulable : 0, 1, 2 ou 3.

Le thème comprend plusieurs items à traiter.

Notation 3 : le candidat traite correctement le thème tiré au sort, tous les items sont correctement traités.

Notation 2 : un item comporte au moins une erreur ou oubli, les autres sont correctement traités.

Notation 1 : plus d'un item comporte au moins une erreur ou oubli.

Notation 0 : le candidat ignore le thème (réponse pratiquement inexistante ou totalement erronée).

## 12 - Interrogation orale

Le numéro de la fiche est tiré au sort par le poste nomade de l'expert.

En cas de panne, il est procédé au tirage au sort par un jeu de plaquettes.

Le candidat est interrogé par l'expert sur ses connaissances.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.

Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.

Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.

Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

## Bilan partiel.

A l'issue de cette opération, l'expert communique au candidat son bilan partiel.

Le candidat effectue l'exercice de **maniabilité**.

Il dispose d'un seul essai si :

- son nombre de points est inférieur ou égal à **10** ;
- il possède une erreur éliminatoire ;
- son nombre de points est égal à **11** et la notation 0 aux « gestes et postures » est déjà acquise.

### 13 - Dételage

Le dételage doit comprendre impérativement les opérations indiquées ci-après.

- Moteur arrêté, le candidat s'assure de l'immobilisation du véhicule (position de la commande ou voyant). Le frein de parc est serré.
- Le candidat immobilise la remorque (frein de remorque).
- Le candidat la stabilise avec la roue jockey ou avec la béquille.
- Il débranche les flexibles (électrique, filin de sécurité, frein selon équipement).
- Il déverrouille le système d'attelage.
- Il dégage la remorque ou le véhicule tracteur.
- Le candidat replace le véhicule tracteur dans sa position initiale et l'immobilise.

Évaluation :

Notation 2 : ensemble correctement restitué.

Notation 1 : une opération erronée ou non réalisée.

Notation 0 : plus d'une opération erronée ou non réalisée.

### Bilan final.

En fin d'épreuve hors circulation, l'expert communique le bilan final au candidat et renseigne la fiche de recueil.

Il indique clairement au candidat les résultats suivants :

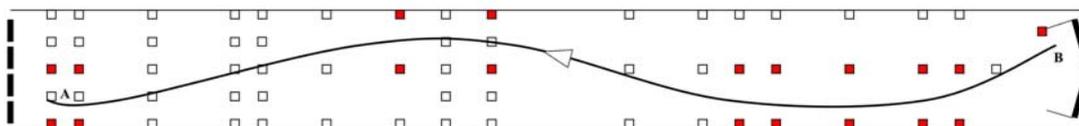
- Test de connaissances.
- Maniabilité.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut avoir obtenu un résultat favorable, soit un total de points strictement supérieur à **13** sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

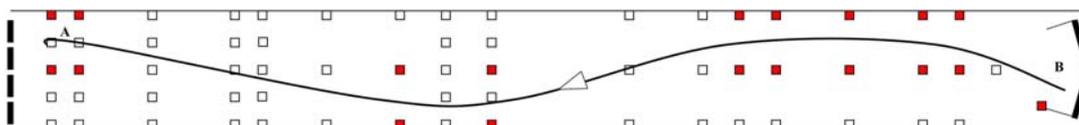
En cas de résultat défavorable, l'expert procède à un commentaire du résultat en mettant en avant les points clés où le candidat n'a pas atteint les objectifs.

# Exercices de maniabilité catégorie BE

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : BE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 1	Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■

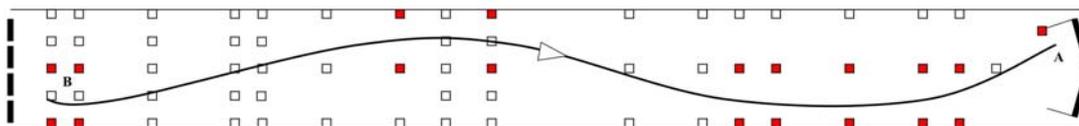


	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : BE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 2	Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■

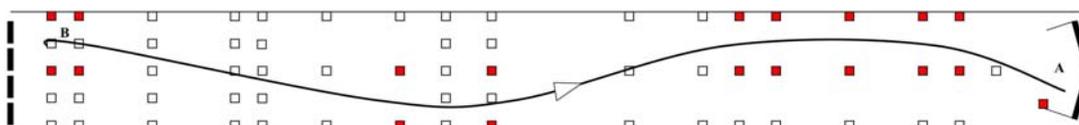


Annexe 3

	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : BE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 3	Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■



	<b>ÉPREUVE DE MANIABILITE EN MARCHÉ ARRIÈRE</b>	Catégorie : BE	Type d'exercice : arrêt de précision Nombre d'obstacle nécessaire : 19 Point A : - position de la remorque en début d'épreuve HC - fin de l'épreuve en marche arrière
		Fiche n° 4	Point B : départ de l'épreuve en marche arrière Implantation des Obstacles : ■



Annexe 3